

# CONSTRUIRE UNE BASE SOLIDE POUR L'ESG



**FIRST MINING  
GOLD**

Rapport ESG 2022

## TABLE DES MATIÈRES

<b>01 Introduction</b>	<b>1</b>	<b>04 Social</b>	<b>25</b>
À propos de ce Rapport ESG	2	Relations avec les autochtones et la communauté	27
		Santé et sécurité des travailleurs	31
<b>02 Notre société</b>	<b>3</b>	Progrès des priorités 2022	33
À propos Mining Gold Corp.	4	Priorités 2023	34
Nos Opérations	5		
Un message de notre Chef de la direction	8	<b>05 Gouvernance</b>	<b>35</b>
Un message de notre Président	9	Surveillance de l'ESG	36
Faits saillants ESG 2022	10	Diversité, équité et inclusion	39
Engagement des parties prenantes et évaluation de la matérialité	11	Éthique et conformité	41
Objectifs de développement durable	12	Progrès des priorités pour 2022	42
		2023 Priorities	43
<b>03 Environnement</b>	<b>13</b>	<b>06 Annexes</b>	<b>44</b>
Évaluation environnementale de Springpole	14	Tableau des données consolidées de la SASB	45
Changement climatique et gestion de l'énergie	16	Mise en garde concernant les déclarations prévisionnelles	49
Résidus et déchets	18		
Eau	19		
Utilisation des sols et biodiversité	21		
Progrès des priorités 2022	23		
Priorités 2023	24		





# 01

## INTRODUCTION

À propos de ce Rapport ESG

# À PROPOS DE CE RAPPORT ESG

Nous sommes ravis de partager le deuxième rapport environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») de First Mining Gold Corp. (la « Société » ou « First Mining »). Le contenu de ce rapport ESG est basé sur la performance ESG de First Mining au cours de notre exercice 2022, qui se termine le 31 décembre 2022. Tout en se concentrant sur nos progrès et améliorations pour 2022, ce rapport ESG souligne également certains événements et actions importants qui ont eu lieu au début de 2023, et décrit nos priorités et objectifs pour l'année à venir. Nous avons l'intention de publier un rapport ESG annuel reflétant nos réalisations et nos progrès futurs afin de partager des informations sur les efforts réalisés et à réaliser, démontrant ainsi notre engagement en faveur du développement durable, des pratiques commerciales responsables et de la responsabilité.

Sauf indication contraire, le présent rapport ESG se concentre sur le projet aurifère Springpole (le « projet Springpole » ou « Springpole »), l'un des plus grands gisements d'or à ciel ouvert non exploités du Canada, situé dans le nord-ouest de l'Ontario. Le projet Springpole est notre projet minier le plus avancé et représente les aspects les plus significatifs et les plus importants de nos activités. Springpole reste en phase de pré-construction, avec un projet de déclaration d'impact sur l'environnement/évaluation environnementale ("ISE"/"EE") pour le projet publié en mai 2022, et notre programme de forage de développement 2022 achevé au quatrième trimestre 2022.

Outre Springpole, First Mining a acquis, en septembre 2022, la totalité du projet Duparquet (le « projet Duparquet » ou « Duparquet ») et des informations générales et qualitatives sur ce projet sont incluses dans le présent rapport ESG. Étant donné que l'acquisition a été réalisée vers la fin de la période couverte par le rapport, nous comptons fournir une discussion plus complète sur notre gestion et notre performance en matière de questions ESG liées au projet Duparquet dans les prochains rapports ESG.

Les activités entourant d'autres actifs, y compris le projet Cameron, n'ont pas été importantes en 2022 et ne sont donc pas détaillées dans le présent rapport ESG. Une vue d'ensemble des activités de First Mining figure dans notre notice annuelle 2022. Ce rapport ESG a été préparé en référence à la norme sur les métaux et les mines du Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »). Les informations contenues dans ce rapport ESG restent qualitatives, compte tenu de notre phase de développement, et couvrent les activités essentielles qui se rapportent aux paramètres comptables et aux sujets d'information de la SASB. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Nous continuerons à donner la priorité à l'établissement de rapports conformément à la norme SASB et à améliorer la divulgation des paramètres SASB dans les rapports ultérieurs. Dans le même temps, les performances ESG sont devenues une considération essentielle pour les investisseurs. L'intérêt et la compréhension accrues de l'ESG ont donné lieu à un grand nombre de propositions de normes d'information sur le développement durable, qui sont essentielles pour intégrer davantage le développement durable des entreprises et l'investissement. La Société continue d'évoluer dans son approche de la divulgation ESG et nous suivons de près les développements au niveau local et international, et nous chercherons à continuer à faire progresser nos rapports à l'avenir.

Pour nous faire part de vos commentaires ou de vos demandes concernant ce rapport ESG, veuillez nous contacter à l'adresse suivante [info@firstmininggold.com](mailto:info@firstmininggold.com).



# 02

## NOTRE SOCIÉTÉ

À propos de First Mining Gold	4
Nos opérations	5
Un message de notre chef de la direction	8
Un message de notre président du conseil	9
Faits marquants ESG 2022	10
Engagement des parties prenantes et évaluation de la matérialité	11
Objectifs de développement durable	12

## À PROPOS DE FIRST MINING GOLD CORP.

Basée à Vancouver, en Colombie-Britannique, First Mining est une société d'exploration et de développement aurifère axée sur le Canada qui a été créée en 2015 par M. Keith Neumeyer, président fondateur et chef de la direction de First Majestic Silver Corp. et cofondateur de First Quantum Minerals Ltd.

Nous sommes un développeur d'or qui se concentre sur l'avancement de deux des plus grands projets aurifères non développés au Canada : le projet Springpole dans le nord-ouest de l'Ontario, où nous avons commencé une étude de faisabilité et où les activités d'obtention de permis sont en cours avec un projet d'ISE/EE pour le projet publié en mai 2022, et le projet Duparquet au Québec, un actif de développement avancé situé sur la zone de faille Destor-Porcupine dans la région prolifique de l'Abitibi. Springpole et Duparquet sont deux des plus grands projets aurifères non développés au Canada. Nous possédons également le projet aurifère Cameron en Ontario, les projets aurifères Pitt et Duquesne à proximité de Duparquet, ainsi qu'un portefeuille de projets aurifères comprenant le projet aurifère Pickle Crow (en cours de développement en partenariat avec Auteco Minerals Ltd.), le projet aurifère Hope Brook (en cours de développement en partenariat avec Big Ridge Gold Corp.), et une participation au capital de Treasury Metals Inc.

First Mining est cotée à la Bourse de Toronto (TSX) au Canada sous le symbole « FF », sur le marché hors cote (OTCQX) aux États-Unis sous le symbole « FFMGF » et à la Bourse de Francfort en Allemagne sous le symbole « FMG ».

Notre stratégie de développement durable s'efforce d'établir et de maintenir des relations respectueuses avec les communautés et les gouvernements qui accueillent nos projets de développement, tout en reconnaissant l'importance de protéger l'ensemble de nos ressources naturelles. Cette stratégie tient compte de l'impact que nous pouvons avoir sur les personnes et l'environnement, ainsi que de la manière dont chacun de ces éléments est essentiel à la réussite de notre entreprise. Nos politiques, nos normes et nos valeurs d'entreprise guident nos performances et sous-tendent nos efforts, dans le but de créer des opportunités mutuellement bénéfiques pour nos communautés, nos employés et nos actionnaires dans tous nos développements futurs.

### Valeurs de la Société



Nous sommes portés par l'intégrité, la transparence et le respect



Nous continuons à nouer des relations et des partenariats pour assurer notre réussite future



Nous travaillons de manière responsable pour assurer des opérations sûres et durables sur nos projets



Nous relevons les défis et recherchons en permanence des solutions optimales



Nous apprécions la force de notre équipe talentueuse et diversifiée

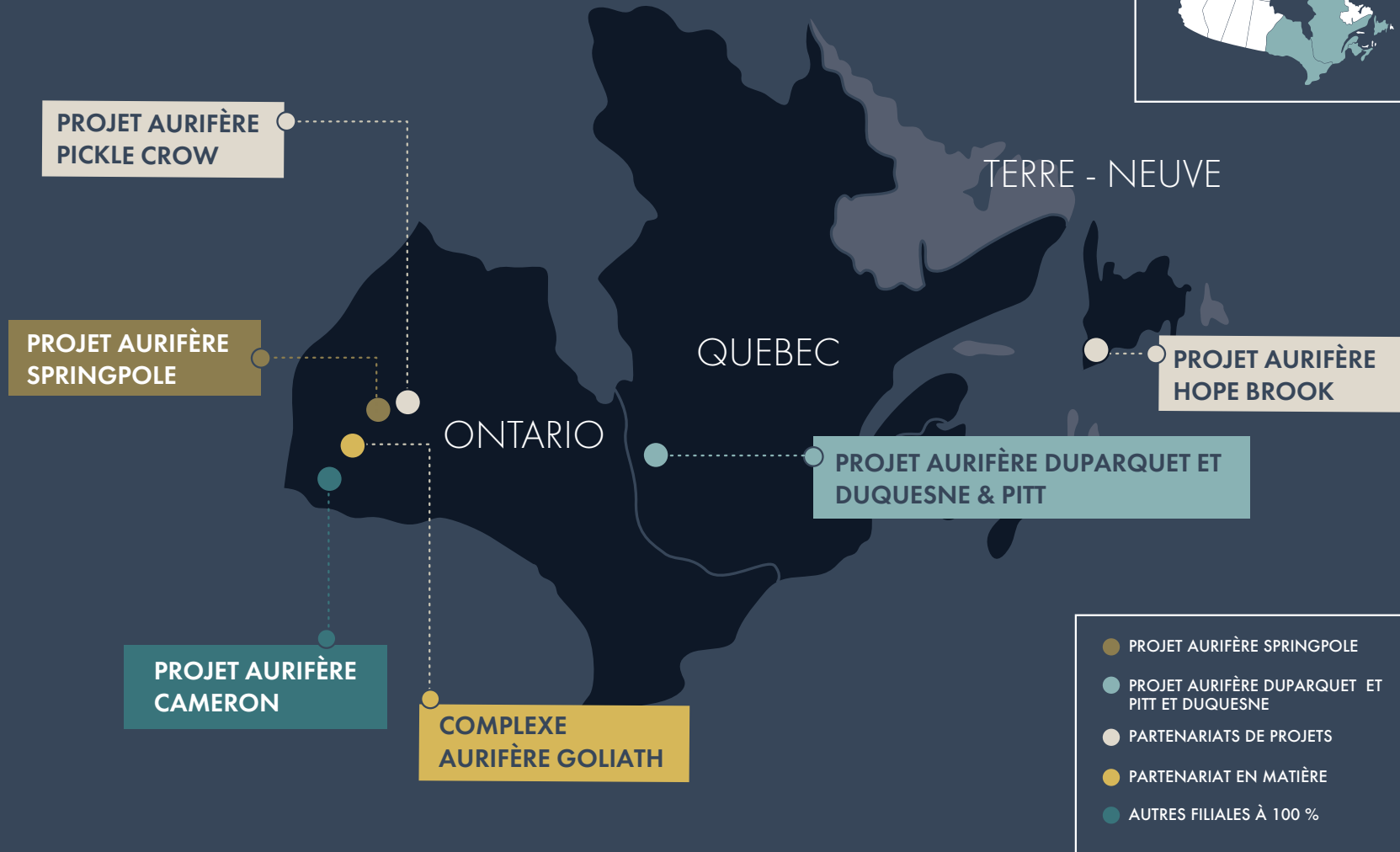


Nous respectons l'investissement de nos actionnaires - dans nos projets, dans notre personnel et dans les communautés locales où nous travaillons.



# NOS OPÉRATIONS

Notre société progresse sur un portefeuille de projets aurifères situés au Canada.



Pour plus de détails sur les actifs de First Mining, veuillez consulter nos [Rapports & Dossiers](#) sur notre site web.

# LES ACTIFS PHARES



## Projet aurifère Springpole, Ontario, Canada

Le projet Springpole, qui représente l'un des plus grands projets aurifères non développés au Canada, est situé dans le nord-ouest de l'Ontario et couvre 41 943 hectares au sein de la ceinture de roches vertes Birch-Uchi, où First Mining gère un ensemble de terres de plus de 70 000 hectares. Le projet Springpole comprendra le développement, l'exploitation et éventuellement le déclassement/la fermeture d'une mine d'or à ciel ouvert et d'une usine de traitement du minerai sur site (d'une capacité de traitement prévue de 30 000 tonnes par jour), ainsi que des infrastructures de soutien. Le projet nécessite également la construction d'une route d'accès et d'une ligne de transport d'électricité, ainsi que d'une infrastructure pour le stockage des résidus et des roches minières. Avec une durée de vie de la mine de 12 ans, la période de construction devrait nécessiter jusqu'à 650 personnes, tandis que 277 employés seront nécessaires pour exploiter la mine au plus fort de l'activité.

Les activités d'autorisation ont progressé en 2022, avec la publication en mai d'un projet d'ISE/EE, qui est disponible sur notre [portail EE](#). Dans le cadre de ce processus, les agences gouvernementales, les communautés autochtones et les autres parties prenantes peuvent faire part de leurs commentaires qui seront pris en compte et utilisés pour éclairer la planification et les décisions relatives au projet. La soumission de l'ISE/EE finale est prévue pour 2024.

Au quatrième trimestre 2022, nous avons achevé notre campagne de forage de développement 2022 axée sur l'avancement des études géotechniques, hydrogéologiques et géochimiques, et au cours des programmes de forage 2021 et 2022, nous avons identifié une minéralisation supplémentaire au-delà de la limite de la zone de minerai telle que définie dans l'étude de pré faisabilité (EP) de 2021 pour le projet Springpole.



## Projets aurifères de Duparquet, Duquesne et Pitt, Québec, Canada

En septembre 2022, First Mining a achevé l'acquisition et la consolidation du projet Duparquet. Le projet Duparquet, qui comprend les groupes de claims Beattie, Donchester, Dumico et Central Duparquet, est maintenant détenu à 100 % par First Mining, de même que les projets aurifères Duquesne et Pitt situés à proximité. Ces trois projets sont situés sur la faille Destor-Porcupine, dans la région de l'Abitibi, au Québec.

Le projet consiste en l'ancienne mine Beattie, qui était autrefois l'une des mines d'or les plus productives du Québec, produisant plus de 1,2 million d'onces jusqu'en 1956. Après plus de 270 000 mètres de forage entre 2000 et 2018, le projet comprend plus de 3,4 millions d'onces mesurées et indiquées, ainsi que 1,6 million d'onces présumées.

En 2022, nous avons choisi Stantec comme consultant environnemental pour lancer la planification de la mise à jour des études de base et pour soutenir la planification en vue de satisfaire aux exigences de l'évaluation environnementale du projet.

D'autres efforts de consolidation ont été entrepris en janvier 2023, avec l'acquisition de claims supplémentaires du groupe de claims Porcupine East pour consolider un ensemble de terrains stratégiques entre nos propriétés Duparquet et Pitt. Une évaluation économique préliminaire du projet Duparquet est attendue pour le second semestre 2023, parallèlement au développement et au lancement d'un programme de forage d'expansion et d'un programme d'exploration régional.



# PROJET DUPARQUET

First Mining croit depuis longtemps au formidable potentiel du projet Duparquet depuis son acquisition en avril 2016 de Clifton Star Resources Inc, qui détenait une participation de 10 % dans les sociétés propriétaires de ce projet. En septembre 2022, First Mining a acquis 100 % du projet Duparquet. Cette acquisition transformatrice positionne First Mining comme un développeur de projets aurifères de premier plan au Canada, détenant un total d'environ 9,3 millions d'onces d'or de ressources dans la catégorie mesurées et indiquées et 3,5 millions d'onces d'or supplémentaires dans la catégorie présumée, sur l'ensemble de son portefeuille de propriétés, y compris ses deux projets majeurs et bien avancés à Springpole et à Duparquet. First Mining détient le projet Duparquet par l'intermédiaire de sa filiale à part entière, Duparquet Gold Mines Inc./Mines d'Or Duparquet Inc.

Le projet Duparquet est un projet bien avancé, en phase de développement, avec une ressource minérale NI 43-101 mise à jour en septembre 2022 comprenant 69,2 millions de tonnes à 1,55 g/t d'or totalisant 3,4 millions d'onces dans la catégorie mesurée et indiquée, plus 37,4 tonnes supplémentaires à 1,36 g/t totalisant 1,6 million d'onces dans la catégorie inférée et représente l'un des plus grands projets de la région de l'Abitibi au Québec. Ce projet est situé sur les anciennes mines d'or Beattie et Donchester qui ont été exploitées entre 1933 et 1956, produisant 1,2 million d'onces d'or. Le rapport technique accompagnant la mise à jour de l'estimation des ressources minérales, intitulé « NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate Update for the Duparquet Project, Quebec, Canada », daté du 6 octobre 2022, avec une date d'entrée en vigueur du 12 septembre 2022, peut être consulté sur le site Internet de la société à l'adresse [www.firstmininggold.com](http://www.firstmininggold.com) et sur SEDAR sous le profil d'émetteur de la société à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

En tant que site désaffecté, le projet comprend des résidus historiques contenant une ressource minérale NI 43-101 de 4,1 millions de tonnes à 0,94 g/t d'or totalisant 124 500 onces dans la catégorie mesurée et indiquée, ainsi que d'importantes infrastructures héritées qui seront remises en état dans le cadre du réaménagement futur du site. Ce qui était autrefois considéré comme un problème environnemental hérité pour la province et la communauté locale devrait être résolu avec la réalisation par First Mining d'une évaluation économique préliminaire (EEP) actualisée pour le projet Duparquet en 2023, qui s'appuiera sur les solides bases techniques établies par le projet dans l'étude de préfaisabilité historique réalisée par InnovoExplo pour Clifton Star en 2014 (intitulée « Rapport technique et étude de préfaisabilité pour le projet Duparquet ; date d'entrée en vigueur : 26 mars 2014 »). Le projet présente une opportunité unique et passionnante d'apporter des avantages environnementaux et économiques à la région de manière substantielle et à long terme.

Les travaux entrepris sur le site en 2022 comprenaient la sélection d'un consultant en environnement pour lancer la planification de la collecte de données environnementales de base afin de soutenir l'autorisation du projet. Un échantillonnage de routine de l'eau a également été effectué, ainsi que l'élaboration d'un plan d'assainissement pour l'enlèvement de la dernière unité de stockage historique en béton utilisée pour les poussières de torréfaction.

Au début du mois de novembre 2022, First Mining a organisé une réunion publique d'introduction dans la communauté de Duparquet afin de rencontrer les résidents locaux, de répondre à leurs questions et de partager des informations concernant les prochaines étapes du projet. Une visite du site a également été proposée au maire et au conseil municipal de Duparquet. Il est à noter que la municipalité de Duparquet est confrontée à un manque de droits de surface pour planifier adéquatement le développement durable de la ville, car la majorité des terres sont détenues par une filiale de Mines d'Or Duparquet en tant que droits de surface miniers. Après l'acquisition de 100 % du projet, First Mining a entamé un dialogue avec la municipalité afin d'entamer une révision de la planification urbaine en collaboration avec le projet et dans le but éventuel de fournir à la municipalité les terres nécessaires à son propre développement futur.

À l'horizon 2023, nous visons la publication de l'EEP au second semestre et prévoyons :

- Lancement des programmes de référence environnementale,
- Réunions d'introduction avec les représentants des Premières nations locales,
- Activités d'autorisation liées à la remise en état de l'unité historique de stockage des poussières de grillage,
- Amélioration des protocoles de sécurité du site,
- Lancement de l'exploration régionale,
- Aménagement du territoire municipal,
- Ouverture d'un bureau à Duparquet,
- Lancement du site Internet de Mines d'Or Duparquet, et
- Planification de la voie d'approbation réglementaire du projet.

Nous sommes convaincus que Mines d'Or Duparquet représente une occasion unique d'intégrer un plan de développement économique passionnant à un plan de gestion environnementale solide, afin d'insuffler un dynamisme économique à un grand district minier historique tout en s'attaquant à un héritage environnemental de longue date.

# UN MESSAGE DE NOTRE CHEF DE LA DIRECTION

Au nom de l'ensemble de notre société, je suis ravi de partager le deuxième rapport annuel ESG de First Mining.

L'année 2022 a marqué plusieurs étapes très importantes dans notre parcours ESG, tant pour le projet Springpole que pour notre nouvelle acquisition, le projet Duparquet.

En mai, nous avons achevé et publié notre projet d'ISE/EE pour le projet Springpole, un gisement d'or important, stratégique et robuste à l'échelle mondiale. L'achèvement du projet d'ISE/EE fournit une image actualisée et complète de ce site et a permis de mettre des données et des analyses approfondies à la disposition des communautés locales et autochtones, ainsi que des organismes de réglementation provinciaux et fédéraux chargés de coordonner l'avancement du projet Springpole dans le cadre du processus de réglementation. Le projet d'ISE/EE a été examiné par tous les organismes de réglementation provinciaux et fédéraux et par un certain nombre de communautés autochtones locales. Au total, First Mining a investi plus de 11 millions de dollars dans le processus d'évaluation environnementale en 2022, à travers la collecte continue de données de base, de consultations, de conseils d'experts, d'études techniques et d'ingénierie, de travaux sur le terrain et de la préparation de l'ébauche d'ISE/EE. First Mining a également soutenu les travaux de la phase initiale en vue de l'élaboration d'un accord de processus pour une évaluation de l'impact sur les populations autochtones avec les communautés locales des Premières nations.

L'un des domaines clés que j'aimerais souligner est celui des relations avec les populations autochtones et les communautés, un sujet qui figure parmi les priorités les plus importantes de notre société. Nos efforts d'engagement ont été inclusifs, allant des réunions communautaires et des journées portes ouvertes à la fourniture d'un soutien important aux capacités des communautés autochtones locales en matière d'études environnementales de base et d'examen techniques indépendants de notre travail dans tous les domaines de l'environnement, et au soutien des programmes de formation et d'emploi pour les travailleurs autochtones. Associés à nos efforts sur d'autres sujets importants, ces éléments soulignent les progrès démontrés dans ce deuxième rapport ESG et l'engagement global de First Mining en faveur de l'ESG.

En septembre, nous avons finalisé l'acquisition du projet Duparquet. Avec des ressources minérales estimées à 3,4 millions d'onces d'or à une teneur de 1,55 g/t d'or dans la catégorie mesurée et indiquée, et 1,6 million d'onces d'or supplémentaires dans la catégorie présumée à une teneur de 1,36 g/t d'or, le projet Duparquet offre une énorme opportunité de redévelopper et de revitaliser un district minier de classe mondiale tout en étant capable de démontrer un avantage environnemental global grâce à l'intégration du retraitement des résidus historiques et à la construction d'installations minières modernes dans le cadre de la planification du redéveloppement du site. First Mining a mené des études dans le cadre de la diligence raisonnable relative à cette acquisition et reconnaît l'opportunité de traiter un héritage environnemental historique en combinaison avec un nouveau plan minier. Nos plans comprennent la collecte et la mise à jour des données environnementales de base et la collaboration avec la municipalité de Duparquet et ses résidents sur les initiatives de planification du projet. Notre engagement avec la municipalité de Duparquet a été très constructif jusqu'à présent et nous nous réjouissons de faire avancer le projet avec des intérêts alignés sur ceux des parties prenantes locales et des communautés autochtones. Notre engagement avec la municipalité de Duparquet a été très constructif jusqu'à présent et nous nous réjouissons de faire avancer le projet en alignant nos intérêts sur ceux des parties prenantes locales et des communautés autochtones. Alors que de nombreux promoteurs miniers parlent de l'ESG comme d'un élément central de leur activité, chez First Mining, nous reconnaissons que l'ESG est un élément fondamental de notre activité. L'une de nos valeurs fondamentales est la suivante : « Nous relevons les défis et nous nous efforçons en permanence de trouver des solutions optimales ». Il s'agit d'une pierre angulaire de notre philosophie d'entreprise ainsi que de notre approche de l'ESG, et je suis convaincu que les lecteurs constateront qu'elle se reflète dans nos actions et nos efforts, tels qu'ils sont détaillés dans ce rapport ESG. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et nous sommes impatients de poursuivre notre histoire alors que nous emmenons les projets Springpole et Duparquet, ainsi que First Mining, vers l'avenir.



\$11M+

First Mining a investi plus de 11 millions de dollars dans le processus d'évaluation environnementale en 2022.



3,4Moz

Estimation des onces d'or à une teneur de 1,55 g/t dans la catégorie mesurée et indiquée.

Cordialement,



**Daniel W. Wilton**

Chef de la Direction  
First Mining Gold Corp.



## MESSAGE DE NOTRE PRÉSIDENT

Depuis sa création, First Mining s'est engagée à être transparente, tout en divulguant et en améliorant continuellement sa performance ESG de manière cohérente dans l'ensemble de ses activités, en gardant à l'esprit toutes les communautés locales. L'ESG est un sujet crucial discuté à chaque réunion du conseil d'administration et constitue une considération importante dans l'établissement de la stratégie et des objectifs de First Mining pour 2023 et au-delà. Alors que nous faisons maintenant progresser deux projets de classe mondiale en Ontario et au Québec, la publication du deuxième rapport ESG de First Mining et les actions qu'il détaille représentent des étapes importantes dans le parcours ESG de la société.

Nous sommes très fiers de nos résultats en matière d'amélioration de l'emploi, d'attribution de contrats à des entreprises autochtones et de soutien aux communautés et aux populations autochtones. À la fin de l'année 2022, 19 % de nos employés s'identifiaient comme autochtones, dont 55 % du personnel du site de Springpole. En 2022, First Mining a dépensé 3,48 millions de dollars en biens et services auprès d'entreprises locales et autochtones, soit une augmentation de 38 % par rapport à 2021 et de plus de 184 % par rapport à 2020. First Mining a également versé plus de 100 000 dollars en dons à la communauté au cours des deux dernières années pour soutenir la santé et le bien-être de la communauté autochtone, les programmes de sensibilisation des jeunes et les programmes sportifs, ainsi que les événements communautaires.

Les questions ESG sont de plus en plus cruciales dans tous les secteurs, y compris l'industrie minière : la gestion de l'environnement exige une approche fondée sur les meilleures pratiques, la sécurité doit être une priorité absolue, et l'engagement, la consultation, la coopération et l'investissement dans les communautés locales, les populations autochtones et non autochtones sont essentiels à la réussite d'un projet minier. Nous avons constaté que les questions ESG gagnent en importance parmi nos parties prenantes et nous reconnaissons qu'une gestion ESG solide augmente la valeur actionnariale. Cela continuera à guider les décisions d'allocation de capital au niveau du conseil d'administration de First Mining.

Le parcours ESG de First Mining est en cours et ce rapport ESG s'appuie sur les bases solides de notre rapport ESG inaugural de l'année dernière, démontrant nos progrès sur des engagements solides et prévisionnels en préparation du développement futur de sites d'exploitation durables sur le plan environnemental à Springpole et Duparquet.



\$3,48M

Dépenses en biens et services auprès d'entreprises locales et autochtones



19%

de nos employés s'identifient comme autochtones, dont 55 % du personnel du site de Springpole.

Cordialement,



**Keith Neumeyer**

Président du conseil de direction  
First Mining Gold Corp.



## FAITS SAILLANTS 2022 ESG



### Projet d'évaluation environnementale publié

a achevé et publié le projet d'ISE/EE du projet Springpole pour examen et contribution des agences gouvernementales, des communautés autochtones et d'autres parties prenantes



# 30%

des employés à temps plein sont  
des femmes



# 19%

des employés à temps plein  
s'identifient comme  
autochtones



# Zéro

nombre total de cas d'accidents  
enregistrables



# \$48k

total des investissements  
communautaires en faveur de la  
santé et du bien-être



# 100%

Pourcentage acquis du projet  
Duparquet



# \$725k

le financement global du renforcement  
des capacités des communautés  
autochtones, y compris l'étude des  
connaissances traditionnelles

# ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ

Chez First Mining, nous reconnaissons que nos projets miniers impliquent un large éventail de parties prenantes, telles que les municipalités et les résidents, les fournisseurs de services locaux, les utilisateurs des terres, les détenteurs de droits de surface et les entreprises, ainsi que d'importantes communautés autochtones locales. Nous visons à développer nos projets de manière à ce qu'ils profitent aux communautés locales et régionales, mais aussi à ce qu'ils minimisent les effets négatifs. L'engagement communautaire est une composante essentielle du processus d'évaluation environnementale en cours pour First Mining, afin d'offrir des possibilités de consultation aux communautés et aux autorités de réglementation, et d'aligner les projets et les plans de développement régionaux sur les communautés autochtones locales et les parties prenantes.

Outre les engagements pris dans le cadre de nos processus d'évaluation environnementale, nous avons réalisé une évaluation de l'importance relative en 2021 afin de nous aider à identifier les thèmes ESG importants pour l'établissement de rapports. Les sujets ont été identifiés en comprenant les aspects pertinents pour nos opérations et en les classant par ordre de priorité par le biais d'un engagement avec les parties prenantes internes. À l'issue de ce processus, 8 thèmes et 15 sous-thèmes ont été identifiés comme étant importants, structurant nos rapports ESG de 2021 et 2022.

Nous prévoyons de réexaminer ces sujets à l'avenir afin de pouvoir prendre en compte d'autres perspectives, ainsi que des changements dans notre contexte commercial au fur et à mesure que nous avançons dans les phases de développement du projet.

## Thèmes et sous-thèmes du matériel

Catégorie	Sujets matériels	Sous-thèmes relatifs au matériel
Environnement	Changement climatique et gestion de l'énergie	Émissions de gaz à effet de serre (GES) et consommation d'énergie
		Qualité de l'air
	L'eau	Qualité de l'eau
		Usage de l'eau
	Résidus et déchets	Planification de la gestion des résidus
		Planification de la gestion des déchets
	Gestion des sols et biodiversité	Usage des sols
		Biodiversité
Social	Relations avec les populations autochtones et les communautés	Consultation des populations autochtones
		Emploi et contrats autochtones
		Investissement communautaire
		Santé de la Communauté
	Santé et sécurité des travailleurs	Marchés publics régionaux
Gouvernance	Diversité, équité et inclusion (DEI)	
	Éthique et conformité	Corruption
		Transparence fiscale

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable, les 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies visent à réaliser l'inclusion sociale, la durabilité environnementale et le développement économique dans le monde entier.

First Mining est consciente que notre contribution aux ODD variera au cours des différentes étapes de nos projets miniers, de l'exploration au démantèlement. En gérant et en atténuant les risques et les opportunités environnementaux et sociaux, nous pouvons contribuer aux ODD qui correspondent le mieux à nos stratégies commerciales et de développement durable.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au fur et à mesure de l'avancement de nos projets dans les années à venir, nous serons en mesure d'apporter une plus grande contribution à d'autres ODD, notamment :



Nous avons identifié les ODD suivants pour lesquels First Mining peut apporter les contributions les plus significatives :



### ODD 3: BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

#### CIBLE ODD

3.9 Réduire considérablement le nombre de décès et de maladies dus à des produits chimiques dangereux et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.

#### CONTRIBUTIONS DE FIRST MINING

Respecter ou dépasser les exigences réglementaires canadiennes et provinciales en matière d'environnement et de sécurité. En outre, grâce au processus rigoureux d'évaluation environnementale fédéral et provincial, nous évaluons les effets environnementaux potentiels et identifions les mesures d'atténuation nécessaires pour minimiser les effets négatifs potentiels sur l'air, l'eau et la terre, et maximiser les avantages socio-économiques positifs.



### ODD 5: L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

#### CIBLE ODD

5.5 Garantir la participation effective des femmes et l'égalité des chances en matière de leadership à tous les niveaux de la prise de décision dans la vie politique, économique et publique

#### CONTRIBUTIONS DE FIRST MINING

Nous prenons en compte la diversité (y compris, mais sans s'y limiter, le sexe, l'âge, le lieu de résidence, le statut de minorité et la capacité/le handicap) en nous efforçant d'interviewer au moins un candidat qui est une femme ou qui appartient à un groupe minoritaire pour chaque poste à pourvoir au sein du conseil d'administration. À l'heure actuelle, des cinq membres du conseil d'administration, une est une femme. En septembre 2022, Lisa Peterson est devenue directrice financière, devenant ainsi la première femme issue d'une minorité à occuper ce poste au sein de l'entreprise.



### ODD 8: TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

#### CIBLE ODD

8.8 Protéger les droits du travail et promouvoir des environnements de travail sûrs et sécurisés pour tous les travailleurs, y compris les travailleurs migrants.

#### CONTRIBUTIONS DE FIRST MINING

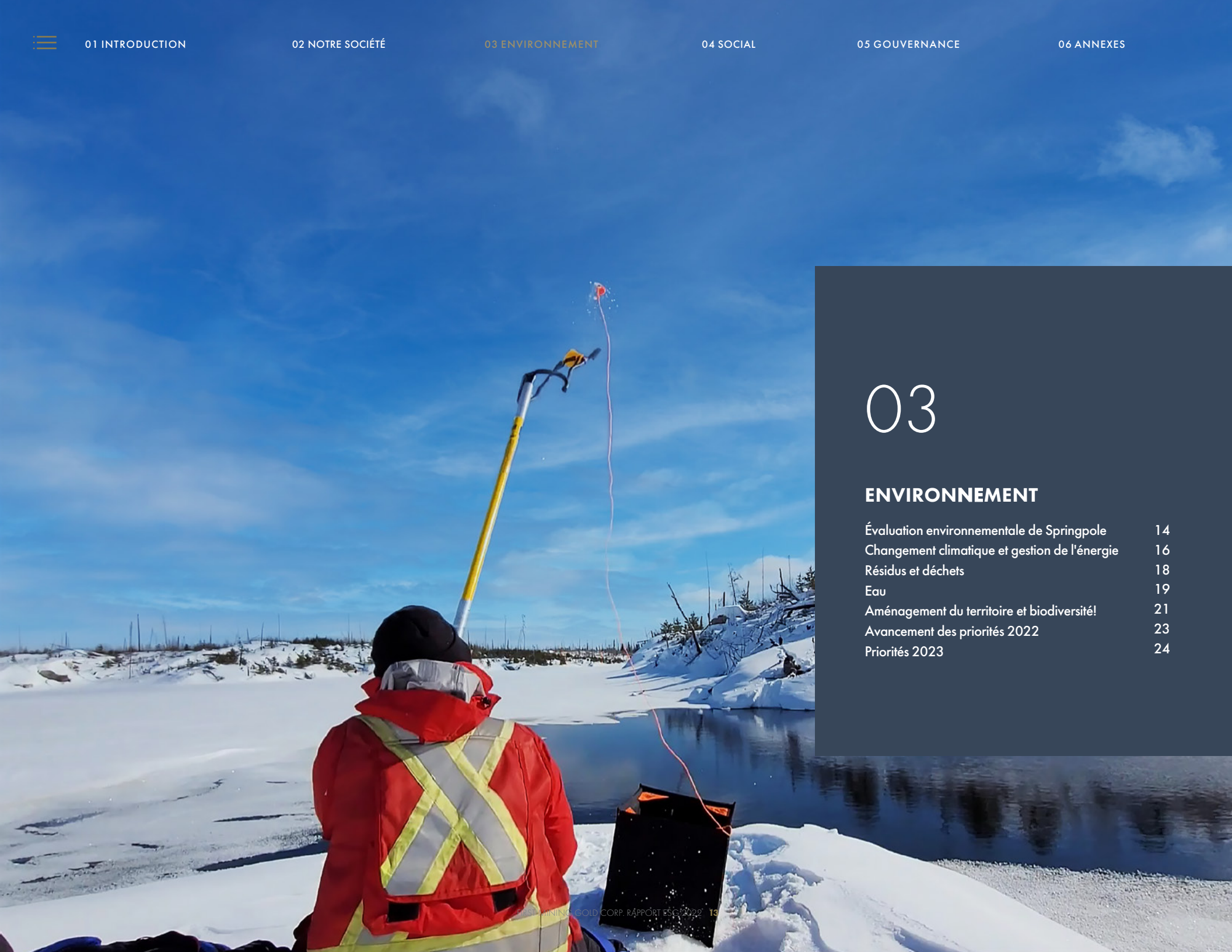
Notre politique de formation à la sécurité a été introduite en 2022 pour aider les employés à comprendre les risques potentiels liés au travail et pour leur donner les moyens de gérer efficacement les situations d'urgence. Le manuel sur la santé, la sécurité et l'environnement, élaboré en tenant compte de la phase d'exploitation des mines, est la principale ressource détaillant les diverses procédures de sécurité et constitue une ressource essentielle lors de la formation des nouveaux employés.



### ODD 17: PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS

#### CONTRIBUTIONS DE FIRST MINING

Nous pensons que l'engagement et la collaboration avec nos parties prenantes et les communautés autochtones locales sont essentiels pour maximiser nos contributions à ces ODD. Tout au long du processus d'évaluation environnementale, nous nous engageons auprès des communautés autochtones et locales, des agences gouvernementales et d'autres parties prenantes afin de leur permettre de fournir des informations supplémentaires qui serviront à l'élaboration de l'EIE/EE finale du projet Springpole.



# 03

## ENVIRONNEMENT

Évaluation environnementale de Springpole	14
Changement climatique et gestion de l'énergie	16
Résidus et déchets	18
Eau	19
Aménagement du territoire et biodiversité!	21
Avancement des priorités 2022	23
Priorités 2023	24

# ENVIRONNEMENT

First Mining estime que la protection de l'environnement est une condition préalable à une planification et à un développement miniers responsables. Par conséquent, la gestion de l'environnement fait partie intégrante de tous les aspects de notre travail lors de la planification de nos projets et de l'exploitation de nos sites. Nous pensons qu'un environnement sain permet de créer des communautés saines, ce qui est fondamental pour les générations actuelles et futures. Nous nous engageons à développer des normes élevées de protection de l'environnement en ce qui concerne le climat, l'eau, l'air, la faune et la flore, la végétation et la vie aquatique.

## ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SPRINGPOLE

L'évaluation environnementale (EE) est un élément nécessaire du processus de planification pour obtenir les autorisations nécessaires à l'exploitation d'une nouvelle mine en Ontario. Elle a pour but d'identifier, de prévoir et d'évaluer les effets potentiels sur l'environnement et de décrire les mesures d'atténuation appropriées pour minimiser les risques d'effets négatifs sur l'environnement.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les agences fédérales et provinciales d'autorisation environnementale afin de coordonner les procédures fédérales et provinciales d'évaluation environnementale. L'approche coordonnée permet une plus grande efficacité et favorise la coopération entre les parties.

First Mining a reçu l'approbation du cadre de référence de l'évaluation environnementale du projet aurifère Springpole le 8 novembre 2021, ce qui a permis d'entamer le processus provincial d'évaluation environnementale. L'objectif du processus d'évaluation environnementale est de s'assurer que toute mine à Springpole est construite de manière à minimiser les effets sur l'environnement tout en tenant compte des avantages du projet pour la main-d'œuvre, l'économie et l'infrastructure régionale.

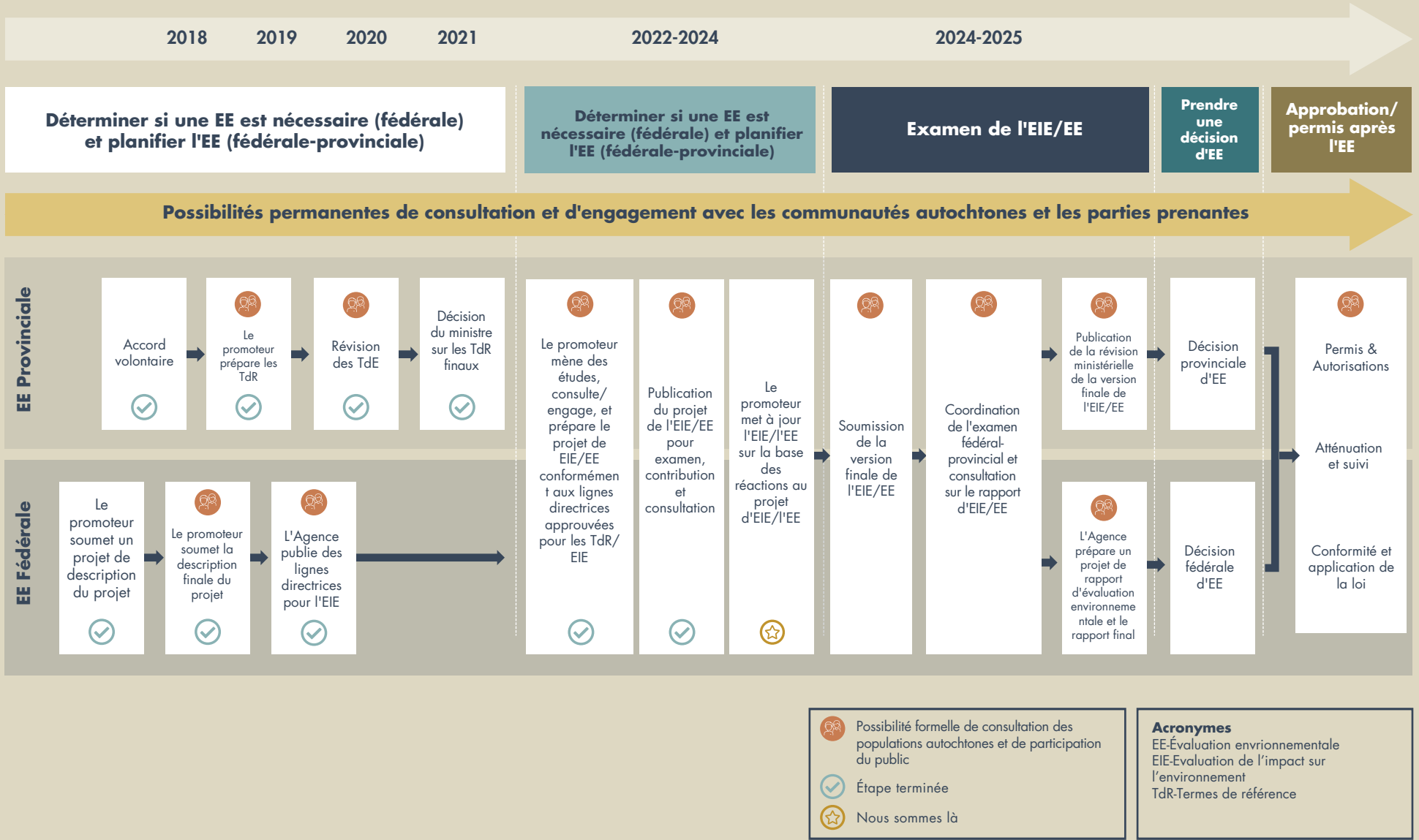
En mai 2022, nous avons publié le projet d'EIE/EE, qui constitue une occasion importante de consultation et d'engagement pour les communautés et les autorités de réglementation. Le projet d'EIE/EE présente une description complète du projet Springpole et des mesures d'atténuation proposées, ce qui permet d'examiner le projet dans sa globalité. Les agences gouvernementales, les communautés autochtones et les autres parties prenantes peuvent examiner le contexte global du projet et fournir des commentaires supplémentaires qui seront pris en compte et intégrés dans notre processus décisionnel dans le cadre de l'EIE/EE finale dont la soumission est prévue en 2024. Comprendre la vision et les objectifs des communautés locales pour créer des opportunités bénéfiques fait partie intégrante de notre planification du développement. Pour faciliter le partage des informations tout au long du processus d'évaluation environnementale, nous avons créé le portail d'évaluation environnementale du projet Springpole Gold, où toutes les informations relatives à l'évaluation environnementale, y compris le projet d'EIE/EE, sont mises à la disposition du public en temps voulu et de manière transparente.

Le projet d'EIE/EE identifie les effets environnementaux potentiels et propose des mesures d'atténuation et des possibilités de renforcer les effets positifs. Il utilise une approche prudente pour prédire s'il y aura des effets environnementaux après la mise en place des mesures d'atténuation. Sur la base des résultats du projet d'EIE/EE, y compris les caractéristiques de conception du projet et les mesures d'atténuation proposées, il est prévu que le projet soit construit, exploité et finalement fermé d'une manière compatible avec l'environnement, tout en étant capable de générer des avantages socio-économiques significatifs dans la région. Plusieurs stratégies de surveillance et d'établissement de rapports ont été proposées pour valider les conclusions de l'EE et déterminer si des mesures de gestion adaptative peuvent être nécessaires. Ces stratégies seront détaillées dans la version finale de l'EIE/EE et dans les demandes d'autorisation ultérieures.





### Coordination du processus fédéral-provincial d'évaluation environnementale pour le projet Springpole Gold



# CHANGEMENT CLIMATIQUE ET GESTION DE L'ÉNERGIE

## Approche de la gestion

Dans le cadre de l'engagement de First Mining à construire une culture de responsabilité partagée et d'obligation de rendre des comptes en matière d'environnement, nous sommes déterminés à prendre une position de leader sur des questions importantes au sein de notre industrie, telles que le changement climatique. Notre travail environnemental est donc conçu pour minimiser notre impact, réduire notre consommation de sources d'énergie non renouvelables et rendre nos activités et nos opérations, actuelles et futures, plus efficaces sur le plan énergétique.

Au cours de la planification et de la conception de Springpole, nous étudions la manière dont les risques liés au climat, tels que les conditions météorologiques extrêmes et l'augmentation des températures, pourraient avoir un impact sur le projet. L'analyse fournie dans le projet d'EIE/EA prend en compte trois horizons temporels (de 2011 à 2100) et trois scénarios d'émissions (Representative Concentration Pathway (RCP) 2.6 (très faible), RCP 4.5 et RCP 8.5 (très élevé)) afin de déterminer les changements moyens potentiels du climat. Bien que les changements climatiques puissent potentiellement entraîner une modification des conditions météorologiques et/ou de la fréquence des événements météorologiques extrêmes, la durée de vie relativement courte du projet (10-12 ans d'exploitation) signifie qu'il est peu probable que les changements climatiques à plus long terme nécessitent des mesures d'atténuation supplémentaires au cours de la durée de vie du projet. Toutefois, les infrastructures du projet sont conçues en tenant compte du changement climatique, y compris des phénomènes météorologiques extrêmes. Par exemple, l'infrastructure de gestion de l'eau prend en compte des scénarios tels que l'inondation maximale probable et une tempête centennale de 24 heures.

## Émissions de GES et consommation d'énergie

Le projet Springpole est actuellement dans la phase de planification de la pré-construction, avec un minimum d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Celles-ci sont principalement générées dans le cadre des programmes de forage de développement sur notre site d'exploration. Après l'achèvement de l'étude de pré-faisabilité du projet Springpole en janvier 2021, qui soutient notre proposition d'exploitation minière à ciel ouvert de 30 000 tonnes par jour, nous avons effectué une analyse des émissions de GES potentielles du projet, en nous concentrant en particulier sur les émissions de GES du champ d'application 11 provenant de l'utilisation de l'énergie.

1 Les émissions de GES du champ d'application 11 provenant de l'utilisation de l'énergie se réfèrent à tout rejet direct de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O résultant de la combustion de carburant dans le cadre du projet aurifère Springpole pour le transport de matériaux, l'utilisation dans le processus de production ou pour le chauffage.

Nous prévoyons de raccorder le projet Springpole au réseau électrique de l'Ontario comme principale méthode de réduction des émissions de gaz à effet de serre, au lieu de produire de l'électricité à partir de moteurs diesel sur le site. Cela est possible car le réseau électrique de l'Ontario est alimenté par un éventail de ressources diverses, dont l'hydroélectricité (24 %), le nucléaire (34 %), le gaz naturel (27 %) et les énergies renouvelables (14 %)<sup>2</sup>. Nous proposons de construire une ligne de transport d'électricité de 89 kilomètres, ce qui représente un investissement important à long terme dans l'infrastructure du nord-ouest de l'Ontario. Non seulement la ligne desservira le projet Springpole, mais elle pourrait également offrir de futures opportunités commerciales et d'autres initiatives énergétiques régionales à long terme pour les communautés indigènes.

Dans le cadre de l'étude de faisabilité de Springpole, nous continuons à évaluer les options d'électrification pour réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre avec les principaux fabricants d'équipement pour le projet. Bien que la technologie actuelle reste limitée pour les plus gros équipements de la mine à ciel ouvert, des avancées significatives dans la technologie des batteries et de l'électrification, ainsi que des camions miniers alimentés à l'hydrogène, sont actuellement en cours. D'après les discussions avec les principaux fournisseurs d'équipement, nous nous attendons à ce que de nouveaux progrès soient réalisés et à ce que des équipements de première génération sortent des chaînes de montage dès 2025. First Mining continuera à évaluer les possibilités de réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à l'électrification et à l'utilisation de technologies alternatives.

Au fur et à mesure que nous avançons dans le processus d'évaluation environnementale, nous continuons également à évaluer les alternatives d'approvisionnement en énergie supplémentaire, y compris l'énergie renouvelable. Pour jeter les bases de l'examen des options supplémentaires, nous avons commandé une première étude de cadrage évaluant les possibilités d'intégrer la production d'énergie renouvelable dans le plan de développement du projet Springpole. L'étude a conclu que l'énergie éolienne et l'énergie solaire étaient toutes deux des sources d'énergie supplémentaires potentielles pour le projet et qu'elles justifiaient une analyse plus approfondie. En 2022, nous avons commencé à recueillir des données spécifiques au site et de qualité supérieure pour les ressources éoliennes, ce qui se poursuivra jusqu'en 2023. En outre, First Mining a commandé une évaluation de haut niveau pour permettre aux partenaires des Premières nations d'explorer les possibilités de développement d'énergie renouvelable qui pourraient tirer parti du projet Springpole en partageant la ligne de transport.

Le site actuel est un camp d'exploration, où les principales sources d'émissions sont les générateurs électriques, les véhicules et les foreuses, ces dernières consommant plus de carburant que les autres équipements du camp.

2 Gestionnaire indépendant du réseau électrique. 2023. Le réseau électrique de l'Ontario. <https://www.ieso.ca/en/Learn/Ontario>

## Qualité de l'air

La qualité de l'air est évaluée dans le projet d'EIE/EE et des mesures d'atténuation ont été identifiées, le cas échéant, pour garantir le respect des exigences réglementaires. Deux stations de référence pour la qualité de l'air ont été exploitées sur le site tout au long de l'année 2022 afin de recueillir des données de base sur les paramètres suivants :

- Particules en suspension (PS ; anciennement et communément appelées particules totales en suspension, ou PTS)
- Métaux dans les particules en suspension (y compris l'arsenic, le cadmium, le chrome, le cobalt, le cuivre, le fer, le plomb, l'oxyde de magnésium, le manganèse, le nickel, le sélénium, le vanadium et le zinc) Particle-bound mercury
- Particules inhalables (PM10)
- Particules inhalables (PM2.5)
- Chute de poussière
- Dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)
- Dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)
- Composés organiques volatils totaux (VOTs)

Nous avons utilisé la modélisation de la version la plus récente du modèle AERMOD de l'EPA des États-Unis pour prévoir les effets sur la qualité de l'air. La modélisation a été effectuée selon les méthodes et les exigences fournies dans Air Dispersion Modelling Guideline for Ontario Version 2.0, PIBS 5165e02. Les résultats de la modélisation ont été combinés avec les données de base sur la qualité de l'air pour fournir une prévision de la qualité totale de l'air ambiant.

## Performance

En 2022, First Mining a mis en place un système de suivi de l'utilisation des carburants afin d'estimer les émissions de GES du camp d'exploration existant. En nous appuyant sur une approche basée sur les combustibles qui est cohérente avec le projet d'EIE/EA de Springpole, nous avons estimé nos émissions annuelles de gaz à effet de serre.

### Estimation des émissions de GES <sup>1</sup>

Type de carburant	Quantité approximative utilisée (L)	Émissions approximatives de GES (tCO <sub>2</sub> e)
Diesel	132,770	359
Gasoline	9,882	23
Propane	25,373	39
Aviation Fuel	19,800	51
<b>TOTAL</b>	<b>187,825</b>	<b>472</b>

<sup>1</sup> Les volumes de carburant sont basés sur des approximations, ils sont suivis par le biais de factures et le type d'équipement dans lequel le carburant a été utilisé a fait l'objet d'une estimation prudente. L'évaluation des GES pour le projet d'EIE/EE a été préparée conformément aux orientations de l'Évaluation stratégique du changement climatique (ESCC) (ECCC 2020), où elle est compatible avec les lignes directrices de l'EIE du projet, en utilisant des approches de quantification qui s'alignent sur la spécification ISO 14064-2 (ISO 14064-2:2019), et sur le protocole international des GES pour la comptabilité des projets (WBCSD / WRI 2004). Conformément à l'EE, le calcul pour les carburants est le suivant :

Émissions de CO<sub>2</sub>e (tonnes ; t) = CO<sub>2</sub> (t) + CH<sub>4</sub> (t) x PRP (CH<sub>4</sub>) + N<sub>2</sub>O (t) x PRP (N<sub>2</sub>O)

Où : Les PRP pertinents sont tirés du quatrième rapport d'évaluation publié par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, et les différents composants des GES sont calculés à partir de la consommation annuelle totale de carburant et d'un facteur d'émission de carburant basé sur le volume (par exemple, kg CO<sub>2</sub>/kl) pour chaque carburant utilisé.

Émissions de GES (tonnes) = Consommation annuelle de carburant (kl) x EF (kg/kl)/1000

Où : EF est le facteur d'émission de carburant basé sur le volume.

# RÉSIDUS ET DÉCHETS

## Planification de la gestion des résidus

Bien que les résidus ne soient pas pertinents à notre stade actuel, First Mining a planifié l'approche de gestion des résidus pour le projet Springpole en préparation de la construction et du développement. Les résidus sont le principal sous-produit du traitement du minerai et se composent de fines roches concassées après l'extraction de l'or et de l'argent. Le stockage des résidus et des roches minières sur le site du projet et la stratégie de fermeture à long terme qui en découle sont des aspects importants de la planification du projet et d'une bonne gestion de l'environnement.

Afin de déterminer le meilleur moyen de stockage, First Mining a mené une évaluation complète des alternatives, conformément aux exigences fédérales d'Environnement et Changement climatique Canada. Les résultats des évaluations ont conclu que la meilleure solution serait une seule installation d'élimination conjointe (IED), qui présente deux avantages clés par rapport à un stock de roches minières et à une installation de gestion des résidus distincts. La première est une réduction significative de l'empreinte du projet - contribuant à l'empreinte de 780 hectares du projet, ce qui représente l'une des plus petites empreintes pour une mine de cette catégorie ; la seconde est la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à la réduction du besoin de transport des matériaux. L'installation d'élimination conjointe est prévue pour inclure une zone principale pour stocker la roche minière et la partie non génératrice d'acide (NGA) des résidus, qui représentent 80 % des résidus produits au cours de la durée de vie de la mine. Une cellule dédiée plus petite est conçue pour atténuer la production potentielle d'acide et les infiltrations, qui stockera les 20 % de résidus restants. Des études géotechniques supplémentaires menées en 2022 ont confirmé que les conditions de fondation de la IED sont égales ou supérieures aux conditions précédemment supposées.

Suite à l'avancement de l'ingénierie du projet, et compte tenu des commentaires reçus de la province de l'Ontario sur le projet d'EIE/EE, qui remettaient généralement en question la logistique d'élimination combinée proposée pour les résidus NGA filtrés à sec avec les roches

de la mine, First Mining a entrepris d'autres études d'ingénierie qui ont abouti à des optimisations pour le IED.

La stratégie de dépôt optimisée comprend la production de résidus épais de NGA, au lieu des résidus filtrés précédemment envisagés, ce qui aurait posé des problèmes en ce qui concerne le transport, la mise en place et la capacité d'obtenir le produit mélangé souhaité. Le transport hydraulique et le dépôt des résidus épais de NGA dans l'IED utiliseraient un pipeline au lieu d'un camion. Le transport et la mise en place hydrauliques offrent une opération plus robuste pour la co-disposition tout en répondant aux objectifs de conception : réduction de la consommation d'énergie (associée au processus de filtration d'origine), réduction des émissions atmosphériques (poussières et émissions de GES) et atténuation supplémentaire pour la prévention des déversements.

Des études géotechniques supplémentaires ont également confirmé que les conditions de fondation de l'IED sont égales ou supérieures aux conditions précédemment supposées. Ceci est dû en grande partie à la faible conductivité hydraulique du substratum andésitique qui fournit une fondation très favorable pour limiter les infiltrations émanant de l'IED sans revêtement sous la cellule sud. En outre, les remblais de la cellule sud de l'IED seront recouverts d'un revêtement, comme décrit dans le projet d'EIE/EE. D'autres contrôles techniques, tels que l'injection de coulis dans le substratum rocheux, seront également mis au point si nécessaire au cours de l'ingénierie détaillée.

Aucun changement n'est prévu dans la qualité de l'eau d'infiltration en raison de l'optimisation de l'IED. Outre les conditions favorables des fondations, l'atténuation des infiltrations comprendra le captage et la gestion des infiltrations périmétriques dans le système de collecte des eaux de contact.

Nous continuons à concevoir l'IED conformément aux lignes directrices de l'Association canadienne des barrages (ACB). En 2023, dans le cadre d'une démarche proactive conforme aux meilleures pratiques du secteur, nous avons l'intention de charger un comité de révision technique indépendant, composé de trois experts indépendants de premier plan dans le domaine de la gestion des résidus et de l'ingénierie géotechnique, d'examiner la conception proposée de la IED une fois qu'elle sera achevée.

## Gestion des déchets

La gestion des déchets sur le site du projet Springpole est actuellement axée sur les besoins du camp d'exploration. Il existe un système de traitement des eaux usées sur le site. Dans la mesure du possible, les déchets produits sur le site sont réutilisés et recyclés. À titre d'exemple :

- L'huile usagée est expédiée à Red Lake pour être collectée par une entreprise d'élimination
- Les batteries usagées sont acheminées vers un centre de recyclage à Red Lake
- Les pneus usagés sont recyclés localement
- La ferraille est envoyée à un atelier d'usinage pour être réutilisée

Les déchets restants sont envoyés dans des décharges autorisées hors site. En été, les déchets sont envoyés avec ceux de la compagnie de charters aériens dans des décharges locales autorisées à Sioux Lookout et Ear Falls. En hiver, les déchets sont transportés jusqu'à Ear Falls et de là, un entrepreneur local les transporte jusqu'à la décharge locale.

Tout au long de l'année, des plans de modernisation du système de traitement des eaux usées sur le site ont été entrepris, les améliorations devant être achevées en 2023. Aucun incident significatif lié à la gestion des déchets ne s'est produit en 2022.



# L'EAU

## L'approche de gestion de First Mining

Tout comme l'eau propre est essentielle à la santé de l'environnement naturel, une gestion robuste de l'eau, une utilisation prudente de l'eau et des technologies de traitement de l'eau pour la protection de la qualité de l'eau sont des pratiques clés qui soulignent l'engagement de First Mining Gold à développer et à respecter des normes élevées en matière de protection de l'environnement. La planification et l'évaluation réalisées en 2022 et publiées dans le projet d'EIE/EE sont essentielles à notre préparation en vue de la future construction de la mine à Springpole et sont au cœur de nos activités d'engagement avec les communautés autochtones, les autorités de réglementation et les autres parties prenantes.

## Contact Collecte, recyclage et rejet de l'eau

Un approvisionnement en eau douce sera nécessaire pour les déficits en eau, le démarrage initial et les utilisations d'eau potable. Une prise d'eau douce dans un grand plan d'eau situé à proximité du futur site de l'usine a un volume plus que suffisant pour répondre aux besoins du projet sans avoir d'impact sur les niveaux d'eau naturels. La région de Springpole est considérée comme soumise à un faible stress hydrique global, ce qui signifie que les réserves renouvelables d'eau de surface et d'eau souterraine sont abondantes par rapport aux besoins en eau totaux minimaux prévus pour le projet.

La gestion de l'eau de contact (l'eau qui entre en contact avec l'exploitation minière, le traitement des minerais ou les résidus et qui, selon des hypothèses prudentes, ne peut pas être rejetée directement dans l'environnement) est l'un des principaux objectifs de la planification de notre projet et comprend un système intégré de gestion de l'eau du site pour le projet. À Springpole, l'eau de contact sera collectée dans des fossés, des puisards et des bassins construits, puis transférée dans un bassin central de gestion de l'eau pour être soit réutilisée dans l'usine de traitement, soit envoyée à l'usine de traitement de l'eau désignée avant d'être rejetée.

L'excès d'eau de contact provenant du site du projet devra être déversé dans l'environnement. Une station de traitement des effluents (STE) utilisant la meilleure technologie disponible économiquement réalisable est prévue pour le projet afin d'éliminer les métaux et les solides en suspension de l'eau de contact. Ce traitement s'ajoutera à l'élimination des métaux qui aura lieu dans l'usine de traitement et aux processus naturels d'atténuation physique et chimique qui se produiront dans le système intégré de gestion de l'eau du site.

## Assèchement contrôlé de la zone d'exploitation à ciel ouvert

Alors que notre plan pour le projet Springpole prend forme, l'assèchement contrôlé de la zone d'exploitation à ciel ouvert nécessaire pour accéder au corps minéralisé constitue un domaine d'intérêt majeur.

Au cours de la première année de construction, deux digues seront construites pour isoler une petite partie de la baie nord du lac Springpole. Les besoins d'assèchement du bassin de la mine à ciel ouvert sont limités à 6 % du lac Springpole qui, à son tour, représente 1 % de l'ensemble des lacs entourant le projet (lacs Birch, Springpole et Seagrave).

Le processus d'assèchement contrôlé sera conçu pour atténuer les effets potentiels sur l'environnement, principalement en maintenant le niveau des lacs dans les limites des variations naturelles et en gérant les sédiments en suspension.

## Évaluation des effets sur les ressources en eau

Le projet d'EIE/EE comprend une évaluation détaillée des effets potentiels sur les ressources en eau, notamment la qualité des eaux de surface, l'hydrologie, ainsi que la qualité et le débit des eaux souterraines. L'évaluation utilise une approche prudente, ce qui signifie que les résultats fournissent des estimations plus élevées que prévu, afin de garantir que les effets potentiels du projet ne seront pas sous-estimés.

### Les eaux souterraines

La modélisation hydrogéologique quantitative a été utilisée pour soutenir l'évaluation des flux d'eaux souterraines. Les modifications de la qualité des eaux souterraines dues au développement du projet sont évaluées par la caractérisation des modifications des interactions entre les eaux souterraines et les eaux de surface et estimées par les modèles d'eaux de surface développés pour le projet.

Les résultats de la modélisation prévoient que le projet aura un effet résiduel localisé sur les eaux souterraines uniquement à proximité immédiate de la mine à ciel ouvert pendant l'exploitation. Cet effet est une réduction localisée des contributions quantitatives des eaux souterraines aux eaux de surface, qui devrait être réversible après la fermeture. La qualité des eaux souterraines à proximité immédiate des infrastructures du site minier ne devrait pas affecter la qualité des eaux de surface.

### Les eaux de surface

Pour soutenir l'évaluation des flux et de la qualité des eaux de surface, des modèles prédictifs quantitatifs ont été utilisés : modélisation du bilan hydrique et de la qualité de l'eau.

La modélisation de la qualité des eaux de surface a été réalisée pour évaluer les effets potentiels du Projet sur les concentrations de métaux totaux et dissous, de nutriments et d'anions dans le lac Birch, ainsi que pour le bassin nord du lac Springpole, le bras sud-est du lac Springpole et les plans d'eau intérieurs locaux. Le modèle de qualité des eaux de surface pour le projet est un modèle de bilan massique développé dans GoldSim (version 12.1) pour estimer le volume et le débit de l'eau, ainsi que les concentrations et le transport des espèces chimiques en fonction du temps. Les résultats de la modélisation prévoient une augmentation mineure et localisée des concentrations de certains paramètres de qualité de l'eau par rapport aux conditions de base, mais en deçà des lignes directrices relatives à la qualité de l'eau.

Une modélisation du bilan hydrique a été réalisée pour évaluer les effets potentiels du projet sur le régime d'écoulement de base et estimer les changements dans la quantité d'eau de surface résultant du développement du projet. L'évaluation a prédit une diminution saisonnière mineure et localisée des débits du bassin versant et une prise d'eau à court terme pendant la fermeture initiale pour accélérer le remplissage de la mine à ciel ouvert, qui devraient toutes deux être réversibles à la fermeture. Dans l'ensemble, ces changements mineurs ne devraient pas affecter les niveaux des lacs, car les niveaux d'eau resteront dans les fourchettes saisonnières existantes.

# UTILISATION DES SOLS ET BIODIVERSITÉ

## Approche en matière de gestion

Nous nous engageons à minimiser les perturbations au cours de l'exploration actuelle et de la planification des activités de construction et d'exploitation, ainsi que lors de la restauration du site après la fermeture de la mine.

La planification de la fermeture et de la réhabilitation du site minier et du CDF sont des éléments importants des processus de planification de la mine et d'évaluation environnementale. Nous avons commencé à travailler sur ces concepts dans le cadre du projet d'EIE/EE et les détails de ces plans et des consultations qui les sous-tendent seront inclus dans les futurs rapports ESG.

First Mining croit en la sensibilisation à l'environnement dans l'ensemble de l'organisation et en l'instauration d'une culture de partage des responsabilités et d'obligation de rendre des comptes en matière d'environnement. Nous reconnaissons également la valeur de l'application d'une science solide et d'une surveillance environnementale rigoureuse - avant et pendant la construction et l'exploitation de la mine - pour nous aider à atteindre nos objectifs de protection.

## Performance

En 2022, nous avons dépensé plus de 4,7 millions de dollars en études et analyses environnementales, y compris des études clés sur la faune et l'habitat axées sur les espèces en péril, ainsi que des recherches sur l'eau, l'air et le bruit. L'objectif du programme 2022 était de poursuivre la collecte de données afin de déterminer et de surveiller les conditions existantes sur le site de Springpole pour satisfaire ou dépasser les exigences fédérales et provinciales en matière de permis. Les informations recueillies dans le cadre des études sur le terrain viendront compléter les informations utilisées dans l'évaluation environnementale et permettront de surveiller les tendances à long terme pendant toutes les phases du projet.

### Studies included:

- Enquêtes sur les oiseaux et les chauves-souris
- Enquêtes et cartographie de la végétation et des zones humides
- Enquêtes aériennes ciblant le caribou (population boréale) et le carcajou
- Enquêtes sur les amphibiens et les tortues
- Évaluations de la pêche
- Échantillonnage des petits mammifères

Le champ d'application, les méthodes et les principaux résultats de nos enquêtes 2022 sont détaillés dans le tableau suivant :

Espèces	Détails de l'enquête 2022	Résultats
<b>Caribou</b>	Les relevés aériens (février-mars) ont couvert les aires d'hivernage connues des caribous (population boréale) ainsi que les zones adjacentes de blocs de forêts de conifères matures (habitat approprié).	26 groupes de caribous ont été enregistrés, 161 caribous ont été observés. Aucun groupe n'a été détecté à proximité du projet. Nous avons entrepris une planification approfondie pour préparer le déploiement de colliers de télémétrie par satellite sur 50 caribous en 2023.
<b>Chauves-souris</b>	Évaluation de l'habitat (juin à juillet) : parcelles réalisées sur 12 sites pour l'évaluation des sites de reproduction des chauves-souris.	Les chauves-souris ont été identifiées comme présentes et sont communes dans toute la région.
<b>Oiseaux</b>	Des enregistreurs sonores (de mai à août) ont été déployés à plus de 51 endroits.  Enquêtes sur les hiboux nicheurs et les oiseaux réalisées pour décrire l'abondance, la distribution et les stades de vie des oiseaux et de leur habitat qui se trouvent, ou sont susceptibles de se trouver, dans la zone du projet.	Plus de 20 nids de rapaces, dont le pygargue à tête blanche et le balbuzard pêcheur, ont été confirmés en 2021 et sont encore fréquents dans la région.
<b>Carcajou</b>	Les observations aériennes (février-mars) de carcajous ont été effectuées en même temps que les études sur les caribous.	Les carcajous ont été observés lors des enquêtes aériennes et sont communs dans toute la région. Des traces de carcajou ont également été enregistrées le long des bords des lacs et des cours d'eau en de nombreux endroits au cours des évaluations des pêcheries. Une planification approfondie a été mise en place en vue de déployer des stations de prélèvement de poils de carcajou sur environ 4 450 km <sup>2</sup> afin de recueillir des données sur la population par le biais d'un échantillonnage d'ADN en 2023.
<b>Flore</b>	Enquêtes sur la flore (mai à juillet) : Plus de 141 sites ont été étudiés afin de déterminer les communautés végétales sensibles et importantes.  Enquêtes sur les zones humides (août) : Plus de 90 sites ont été étudiés pour caractériser les zones humides potentielles.	Les communautés végétales et les zones humides sont typiques de la région environnante.

Le projet développera des plans pour minimiser et compenser les impacts potentiels sur le caribou et nous sommes tenus d'obtenir un permis d'avantage global de la province de l'Ontario. Les plans visant à développer et à satisfaire les exigences de l'avantage global seront élaborés dans le cadre de l'évaluation environnementale et du processus d'octroi de permis.

## Programme d'évaluation de la pêche

Les grands lacs d'eau froide de la zone du projet, notamment les lacs Springpole, Birch et Seagrave, abritent tous des populations de poissons similaires : Le doré jaune, le grand brochet, la perche jaune, le touladi, le corégone et d'autres espèces non gibier. Les membres de la communauté autochtone indiquent que l'esturgeon jaune est, ou a été, historiquement présent dans la région, mais l'espèce n'a pas été identifiée dans les études de terrain à ce jour.

L'objectif du programme d'évaluation des pêcheries était de décrire la communauté de poissons, d'évaluer et de cartographier la localisation et l'étendue spatiale de l'habitat des poissons, et d'identifier les lieux de frai. Ces données peuvent être utilisées pour identifier les effets potentiels du projet, élaborer des stratégies visant à les éliminer ou à les atténuer, et contribuer à l'élaboration de programmes de surveillance à long terme. Les contributions supplémentaires des communautés autochtones permettront d'évaluer et d'affiner les options de compensation de l'habitat du poisson. Nous sommes également en discussion avec Pêches et Océans Canada et Environnement et Changement climatique Canada pour affiner les détails du plan afin de respecter les politiques de la Loi sur les pêches.

Le programme d'évaluation des pêches de 2022 s'est appuyé sur des études antérieures et a été délimité pour tenir compte des commentaires des communautés autochtones et des agences gouvernementales. Par exemple, la truite grise et le corégone ont été inclus dans les espèces échantillonnées pour les contaminants, car ce sont des espèces précieuses pour les communautés autochtones. Le programme a également consisté à collecter des données saisonnières à partir des sites d'échantillonnage proposés pour 2021, mais qui n'étaient pas accessibles en 2021 en raison des restrictions d'accès par voie terrestre liées aux incendies de forêt.

## Échantillonnage de l'eADN

Le programme d'échantillonnage de l'eADN est considéré comme non invasif et n'entraîne aucune mortalité accidentelle chez les poissons. Cela peut être particulièrement avantageux lors de l'étude d'espèces de poissons relativement sensibles qui sont moins abondantes, lentes à mûrir et moins résistantes aux méthodes de capture physique. Le programme d'eADN a consisté à prélever des échantillons d'eau en plusieurs endroits des lacs et à des profondeurs représentatives de la colonne d'eau. Les échantillons d'eau ont été filtrés et conservés sur place, puis transportés dans un laboratoire spécialisé et analysés à l'aide d'une technique de métabarcodage qui permet d'identifier la présence de plusieurs espèces grâce à leur ADN individuel. Il s'agit d'une méthodologie nouvelle et originale utilisée dans les études aquatiques pour confirmer les communautés de poissons, identifier la présence d'espèces rares et difficiles à capturer, tout en atténuant la mortalité inhérente aux méthodes de capture conventionnelles.

Les résultats ont été cohérents avec d'autres études aquatiques, démontrant que lorsque suffisamment d'échantillons et de répétitions sont collectés, la technique de métabarcodage identifie avec succès 100% des espèces connues dans le lac Springpole, et lorsque moins d'échantillons sont collectés, il y a toujours un pourcentage élevé de la communauté connue qui est identifiée. Un échantillonnage supplémentaire de l'ADN électronique est prévu sur les sites historiques de frai de l'esturgeon jaune en 2023 afin d'évaluer si les sites sont actuellement utilisés.

## Étude hydroacoustique du lac

Un programme d'échantillonnage hydroacoustique de la population de poissons a été réalisé en septembre dans l'ensemble du lac Springpole. L'hydroacoustique est une méthode non invasive d'étude de la densité, de l'abondance et de la biomasse des populations de poissons utilisant les mouvements sonores dans l'eau. Les résultats montrent que les trois bassins nord du lac constituent un habitat estival pour les espèces d'eau froide et le doré jaune. Bien que les trois bassins nord fournissent des valeurs d'abondance comparables, l'abondance est légèrement supérieure dans le bassin situé au sud de la digue ouest. Il s'agit d'une constatation importante qui appuie la conclusion selon laquelle l'assèchement du bassin nord du lac Springpole, moyennant une planification appropriée pendant le processus d'évaluation environnementale, ne mettra en péril aucune des espèces qui résident dans le lac pendant toutes les phases du projet.

Les techniques de surveillance et les données supplémentaires recueillies dans le cadre du programme d'évaluation des pêcheries 2022 comprennent

Élément d'étude	Données collectées
Échantillonnage du niveau trophique inférieur dans les lacs Springpole et Birch	Collecte de données sur le phytoplancton et le zooplancton afin de les comparer aux données de 2021 et de fournir au projet des données de référence sur le niveau trophique inférieur
eADN de l'esturgeon jaune	Étude environnementale de l'ADN réalisée pour évaluer la présence de l'esturgeon jaune dans la rivière Birch près du lac Springpole, ainsi que l'échantillonnage dans l'habitat connu de l'esturgeon jaune.
Surveillance à grande échelle - Lac Springpole	Les données sur les populations de poissons sont collectées conformément au protocole provincial normalisé. Analyse de l'âge et des contaminants dans les tissus pour la truite lacustre, le corégone et d'autres espèces clés.
Études des communautés de poissons et de l'habitat dans les masses d'eau intérieures	Données sur les communautés de poissons et les habitats recueillies dans des masses d'eau intérieures qui n'avaient pas été échantillonnées auparavant.
Évaluation du frai et de la migration des poissons - Lac Springpole	Les données sur la migration des poissons ont été recueillies pour confirmer les mouvements des espèces à l'intérieur et à l'extérieur du lac Springpole. Il s'agit notamment de l'esturgeon jaune et d'autres espèces importantes sur le plan culturel (par exemple, le doré jaune).
Enquêtes sur la communauté de poissons et l'habitat du lac Birch (non létales), ainsi que sur la qualité des sédiments et la communauté d'invertébrés benthiques.	Enquêtes sur les communautés de poissons menées dans la zone littorale du lac Birch et de ses affluents.



# PROGRÈS DES PRIORITÉS 2022

First Mining a fait progresser les activités prioritaires mises en évidence dans le rapport ESG de 2021 tout au long de l'année 2022, comme suit:

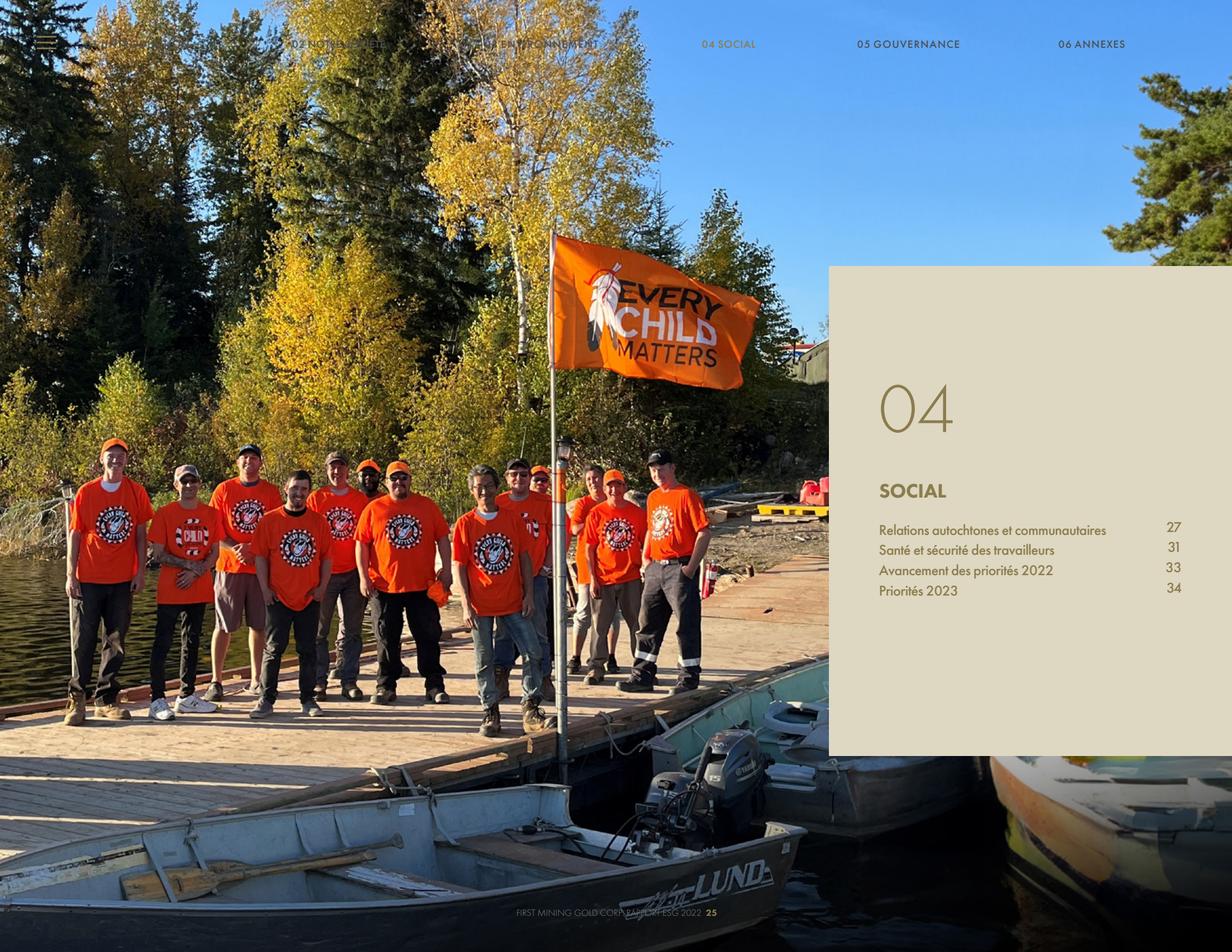
Sujet	Priorité 2021	Performance 2022
Évaluation environnementale de Springpole	Achever et soumettre à l'examen du public un projet de EIE/EE.	✓ <b>Projet complet</b> d'EIE/EE disponible à partir de mai 2022.
	Mettre en place un système de suivi de la consommation de carburant afin de commencer à suivre les émissions de GES.	✓ <b>Mise en place</b> d'un système complet de suivi de l'utilisation des carburants et mise en œuvre en 2022.
	Explorer avec les communautés autochtones locales les possibilités de développement de l'énergie renouvelable, en s'appuyant sur la collecte de données spécifiques au site sur le potentiel des sources éoliennes et solaires.	🔄 <b>En cours</b> : La collecte de données spécifiques au site et de qualité d'investissement pour les ressources éoliennes a commencé et se poursuivra jusqu'en 2023. En outre, First Mining a commandé une évaluation de haut niveau pour permettre aux partenaires des Premières nations d'explorer les possibilités d'énergie renouvelable grâce au partage de la ligne de transmission du projet Springpole.
Changement climatique et gestion de l'énergie	Affiner les prévisions des effets du projet proposé sur la qualité de l'air et identifier les mesures d'atténuation nécessaires.	✓ <b>Prédictions complètes</b> des effets sur la qualité de l'air et des mesures d'atténuation associées publiées dans le projet d'EIE/EE. La modélisation prévoit qu'il n'y aura pas de dépassement des valeurs de concentration de la qualité de l'air ambiant de l'Ontario au niveau des récepteurs.
	Faire progresser la conception du parc à résidus pour l'installation d'élimination conjointe et recevoir les commentaires des parties prenantes dans le cadre du processus d'évaluation environnementale.	🔄 <b>En cours</b> : L'installation conceptuelle de codécharge est décrite dans le projet d'EIE/EE et l'engagement des parties prenantes en cours. Des optimisations de la conception ont été lancées sur la base du retour d'information et devraient être achevées en 2023.
	Contrôler et communiquer la quantité d'eaux usées déversées dans la station d'épuration sur le site du projet, une fois que le système de comptage complet aura été mis en place.	✓ <b>Mise en place</b> d'un système de mesure complet pour contrôler et suivre la quantité d'eaux usées déversées dans le système de traitement des eaux usées du camp d'exploration existant.
Résidus et déchets	Étendre la surveillance de l'eau à trois stations supplémentaires d'échantillonnage de l'eau en aval.	✓ <b>Terminé</b> : Trois stations de surveillance supplémentaires en aval ont été ajoutées, étendant la surveillance à 75 km en aval du projet.  Les études sur les eaux de surface comprenaient un échantillonnage mensuel de la qualité sur 32 sites, des mesures de débit sur six sites et des mesures continues du niveau du lac sur huit sites.
	Incorporer les plans et les données de surveillance des eaux souterraines, des eaux de surface et de la qualité de l'eau dans le projet d'évaluation environnementale.	✓ <b>Achèvement des plans</b> de surveillance des eaux souterraines, des eaux de surface et de la qualité de l'eau, et intégration des données dans le projet d'EIE/EE. Modélisation quantitative réalisée pour prévoir les effets potentiels du projet Springpole sur les eaux de surface et les eaux souterraines. Les résultats ont démontré qu'aucun effet résiduel significatif n'était prévu.  Des tests hydrogéologiques ont été effectués pour améliorer la compréhension du mouvement des eaux souterraines. Des échantillons de la qualité des eaux souterraines ont été prélevés dans 33 puits de surveillance, y compris à proximité de la future installation de stockage de résidus.
	Commencer à communiquer le volume de consommation d'eau douce une fois que les compteurs de consommation auront été installés.	✓ <b>Mise en place</b> d'un système de mesure complet pour contrôler et suivre la consommation d'eau douce dans le camp d'exploration existant. L'enregistrement détaillé a commencé en octobre.
Eau	Identifier une gamme raisonnable d'alternatives pour les options de compensation de l'habitat du poisson dans le cadre du projet global. Cet aspect sera identifié et évalué dans le cadre de l'EE. La consultation des autochtones sur ce sujet est une priorité lors de l'examen du projet d'évaluation environnementale.	🔄 <b>En cours</b> : Une gamme raisonnable d'alternatives pour les options de compensation de l'habitat du poisson est identifiée dans le projet d'EIE/EE. La consultation et l'engagement se poursuivent dans le cadre du processus d'évaluation environnementale..
	Poursuite de la surveillance pour confirmer la présence de l'esturgeon jaune dans le lac Springpole ou la rivière Birch, en tenant compte des intérêts de la communauté autochtone.	✓ <b>Terminé</b> : D'autres études de surveillance ont été réalisées.
	Consultation des communautés sur les possibilités d'utilisation des terres après la fermeture de la mine et la remise en état des lieux.	🔄 <b>En cours</b> : Les concepts de fermeture et de remise en état sont décrits dans le projet d'EIE/EE. La consultation et l'engagement se poursuivent dans le cadre du processus d'évaluation environnementale.
Utilisation des sols et biodiversité		



# PRIORITÉS 2023

First Mining continuera à faire progresser ses travaux environnementaux en 2023, en prévoyant de mener les activités prioritaires suivantes :

Sujet	Priorité
<b>Springpole Environmental Assessment</b>	Évaluation environnementale de Springpole Mener une consultation et un engagement sur le projet d'EIE/EE et recevoir les commentaires des agences gouvernementales, des communautés indigènes et des autres parties prenantes, qui seront pris en compte dans l'EIE/EE finale.
<b>Changement climatique et gestion de l'énergie</b>	Affiner les prévisions des effets du projet proposé sur la qualité de l'air, sur la base de l'examen du projet d'EIE/EE, et définir des mesures d'atténuation si nécessaire.
	Travailler à l'établissement d'une voie d'accès terrestre pour soutenir le camp d'exploration actuel à la lumière du changement climatique, compte tenu de l'incertitude quant à l'épaisseur de la glace pendant les mois d'hiver.
<b>Résidus et déchets</b>	Optimiser le concept de l'installation d'élimination conjointe sur la base des commentaires reçus.
	Contrôler et divulguer la quantité d'eaux usées annuelles traitées par le système de traitement du camp d'exploration.
	Achever la modernisation du système de traitement des eaux usées sur le site du projet (planification achevée en 2022).
	Déplacer les réservoirs de carburant sur le site pour les éloigner des sources d'eau.
	Mettre en place un système et commencer à suivre les quantités de déchets solides provenant du site du projet.
<b>L'eau</b>	Suivre et divulguer le volume annuel de consommation d'eau douce.
	Faire progresser la stratégie de gestion et de traitement des eaux d'exhaure par l'élaboration de la version finale de l'EIE/EE.
	Compléter l'étude sur les ancres flottantes dans le cadre de la surveillance hydrométrique afin de recueillir des données supplémentaires sur la vitesse et les courants lacustres.
<b>Utilisation des sols et biodiversité</b>	Faire progresser les concepts pour les futures options de compensation de l'habitat du poisson.
	Élaborer des concepts pour la restauration de l'habitat du caribou, en ciblant les zones perturbées existantes, en collaboration avec les communautés autochtones et le ministère de l'environnement, de la conservation et des parcs (MECP).
	Poursuite de la surveillance pour confirmer la présence d'esturgeons jaunes dans le lac Springpole ou la rivière Birch, en tenant compte des intérêts de la communauté autochtone.
	Consultation des communautés sur les possibilités d'utilisation des terres après la fermeture de la mine et la remise en état des lieux.



# 04

## SOCIAL

Relations autochtones et communautaires	27
Santé et sécurité des travailleurs	31
Avancement des priorités 2022	33
Priorités 2023	34

# SOCIAL

First Mining s'engage à collaborer de manière continue et significative avec les communautés locales, les groupes autochtones, les associations, les individus et les organismes de réglementation qui s'intéressent à ses projets de développement ou qui peuvent être affectés par ceux-ci.

En tant qu'employeur, nous cherchons à apporter une valeur ajoutée aux communautés voisines en offrant aux travailleurs locaux des emplois bien rémunérés qui leur permettent de subvenir aux besoins de leurs familles et de bâtir des économies locales prospères, tout en accordant une importance primordiale à la santé et à la sécurité de nos employés.

En tant que voisin, nous nous engageons à soutenir les événements communautaires, la santé, les infrastructures, l'éducation et les initiatives culturelles, dans le but de générer des avantages tangibles et une prospérité durable qui apportent des bénéfices sociaux et économiques significatifs à long terme.



# RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LA COMMUNAUTÉ

## Approche en matière de gestion

Conformément à la politique de l'entreprise à l'égard des peuples autochtones, First Mining vise à établir des relations positives et constructives avec les groupes autochtones locaux tout au long des processus d'évaluation environnementale et d'autorisation et pendant toute la durée de vie du projet Springpole. Nous nous engageons également à offrir des possibilités de consultation au gouvernement, aux parties prenantes et aux autres membres du public.

Nous reconnaissons qu'un engagement significatif repose sur la fourniture en temps utile d'informations pertinentes et sur un dialogue et une interaction continus afin de s'assurer que les préoccupations et les opportunités sont comprises et prises en considération au fur et à mesure de l'avancement des projets miniers.

Le site web du projet Springpole et le portail de l'évaluation environnementale du projet Springpole sont des ressources importantes à cet égard. Nous sommes également actifs dans les médias sociaux, numériques et traditionnels, nous organisons des journées portes ouvertes, nous participons aux activités de la communauté locale et nous rencontrons fréquemment les parties prenantes.



# ENGAGEMENT AUPRÈS DES POPULATIONS AUTOCHTONES

Les principes et les engagements qui sont à la base de notre engagement auprès des communautés autochtones locales sont énoncés dans la politique des peuples autochtones et la politique d'engagement des parties prenantes de First Mining. Le protocole que nous suivons dans nos consultations avec les communautés autochtones est décrit dans le plan de consultation des autochtones qui fait partie du mandat approuvé pour l'évaluation environnementale et dans les principes directeurs pour l'engagement avec les groupes autochtones dans les lignes directrices de l'EIE de Springpole publiées par le gouvernement fédéral.

Nous collaborons avec huit communautés autochtones tout au long du processus d'évaluation environnementale. L'étendue des communautés touchées par le projet et les niveaux d'engagement requis avec chaque groupe ont été définis par les autorités de réglementation fédérales et provinciales.

Ces communautés et les types d'engagement potentiels sont les suivants :

Communautés autochtones*	Types d'engagements
Nation de Slate Falls*	Journées portes ouvertes dans les communautés, courrier électronique, appels téléphoniques, messages textuels, médias sociaux, publicité à la radio, envois postaux, réunions individuelles, visites de sites, ateliers, bulletins d'information
Première Nation de Lac Seul*	
Lac Seul First Nation*	
Nation Ojibway de Mishkeegogamang	
Première Nation Wabauskang	
Première Nation de Pikangikum	
Nation Ojibway de Saugeen	
Communauté et conseil des Métis du nord-ouest de l'Ontario	

\* Les trois premières communautés citées ont conclu un protocole d'accord sur le territoire partagé. Parmi elles, les Premières nations de Cat Lake et de Slate Falls sont géographiquement les plus proches du projet Springpole, à environ 40 kilomètres

En 2022, nous avons poursuivi la distribution trimestrielle de notre bulletin d'information, The Springpole Explorer, en tant que méthode clé pour fournir des informations sur le projet. Nous avons notamment partagé les mises à jour du portail d'évaluation environnementale avec la publication de tous les documents liés au projet d'EIE/d'EE pour consultation par le public. Nous avons également produit une vidéo d'information sur le projet à l'intention du public et commencé à la traduire en ojibwé afin de faciliter le partage d'informations avec les aînés des communautés des Premières nations.

En 2022, First Mining a organisé plus de 20 réunions avec des représentants des communautés locales, des communautés autochtones et des dirigeants. First Mining a contribué à hauteur de 725 000 dollars au soutien des capacités afin de s'assurer que les communautés autochtones locales disposent des ressources nécessaires pour participer de manière significative au processus de planification du projet. Il s'agissait notamment de soutenir les étapes initiales de l'élaboration d'un processus d'évaluation communautaire prévu pour 2023 avec les communautés locales des Premières nations.



## Principaux sujets d'intérêt

L'identification des sujets d'intérêt les plus importants pour les communautés autochtones en relation avec le projet Springpole reste un point important de notre engagement auprès d'elles.

Quatre principaux sujets d'intérêt ont été identifiés :

- Protection de l'environnement (en particulier de l'eau, des poissons et de leur habitat) et de la santé humaine
- Protection des terres et des ressources utilisées pour des activités traditionnelles telles que la chasse, le piégeage, la pêche et la récolte de plantes
- Santé et bien-être de la communauté
- Opportunités de formation et d'emploi pour les populations autochtones...

## L'investissement communautaire

Notre stratégie d'investissement communautaire se concentre sur six domaines :

- Éducation
- Santé
- Développement économique local
- Social, arts, culture et loisirs
- Diversité
- Environnement



## Mise à jour des performances 2022

Les parrainages/investissements de First Mining en 2022 ont été évalués à 48 000 \$. Cela comprend des investissements visant à soutenir le bien-être des communautés, la culture, les loisirs et l'utilisation des terres<sup>1</sup>. La Société a dépensé 1,3 million de dollars supplémentaires pour la consultation et l'engagement au cours de l'année.

Ⓢ \$48K

Valeur du parrainage/des investissements de First Mining en 2022

Ⓢ \$1.3M

Dépenses supplémentaires pour la consultation et l'engagement

<sup>1</sup>First Mining Gold Corp. Rapport technique NI 43-101 et étude de préféabilité sur le projet aurifère Springpole.

## Avantages économiques et sociaux

Outre la formation professionnelle et l'achat de biens mentionnés ci-dessus, les avantages économiques et sociaux à long terme du projet Springpole sont considérables. Au cours des quelques 20 années qui s'écouleront de la construction à la fermeture active, le projet augmentera le produit intérieur brut canadien d'environ 8,1 milliards de dollars, soit plus de 400 millions de dollars par an, et créera 44 820 années-personnes d'emploi, par le biais d'effets directs, indirects et induits. La société a dépensé environ 3,4 millions de dollars (contre 2,5 millions de dollars en 2021) en biens et services auprès d'entreprises locales et autochtones.

## Autres avantages économiques et sociaux

- Soutenir la diversification économique dans la région locale et donner une impulsion au développement et à la mise en œuvre d'initiatives de formation pour faciliter la croissance de l'emploi dans la région et l'acquisition de compétences transférables pour les générations à venir.
- Offrir des possibilités d'expansion et de diversification aux entreprises des communautés locales, aux entreprises exploitées par les populations autochtones locales et aux entreprises du district de Kenora.
- Créer des emplois qui procureront des revenus relativement élevés aux travailleurs et à leurs familles, y compris aux résidents des communautés locales, des communautés autochtones locales et du district de Kenora.
- Encourager et soutenir les processus permettant aux résidents locaux et aux communautés autochtones d'acquérir les compétences nécessaires pour se préparer à l'emploi dans le cadre du projet, en particulier pour la phase d'exploitation du projet. Il s'agit notamment de collaborer avec les communautés et les établissements de formation afin de rechercher des financements pour la préparation à l'emploi et la formation professionnelle.
- Soutenir le développement de l'infrastructure régionale des routes et des lignes de transmission.

## Faits saillants de l'impact du projet aurifère Springpole

### Phase de construction



2,440

Postes équivalents à temps plein

### Phase d'opérations



3,100

Postes équivalents à temps plein



\$ 143 M

Revenu annuel du travail



\$ 218 M

Revenu annuel du travail



\$ 68.5 M

Recettes annuelles pour les gouvernements



\$ 215.2 M

Recettes annuelles pour les gouvernements



# SANTÉ ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

## L'approche de gestion

Les plus grandes priorités de First Mining sont la santé et la sécurité des personnes, ainsi que la protection de l'environnement. Notre équipe de direction se concentre sur l'instauration d'une culture de la sécurité positive dans l'ensemble de l'organisation, et notre objectif est de parvenir à zéro accident et blessure, et que chacun rentre chez soi en sécurité. Cet engagement est une initiative de haut en bas, qui commence avec le chef de la direction et l'équipe de direction, ainsi qu'avec tous les superviseurs de première ligne.

Notre engagement en matière de santé et de sécurité est attesté par notre politique et notre programme de santé et de sécurité. Notre culture de la sécurité repose sur la reconnaissance du fait que les responsabilités en matière de santé et de sécurité sont partagées au sein de l'organisation et que la réussite passe par la coopération entre les superviseurs et les employés, ainsi qu'entre les employés et leurs collègues.

## Politiques et pratiques

Our Company's health and safety policies, safe work practices and procedures are documented in our Health, Safety and Environment (HSE) Manual. For example, the manual includes a Corporate Emergency Response Plan that specifically covers environmental events, such as spills. The manual was developed with the mine's operational stage in mind, so Springpole environmental future needs and contingencies are addressed and will be implemented as we advance. The HSE Manual has been updated to include Critical Procedures in the areas listed below.

### LES PROCÉDURES CRUCIALES DU MANUEL SSE SONT LES SUIVANTES :

- Perturbation du sol
- Protection respiratoire
- Levage et montage
- Entrée dans un espace confiné
- Travail en hauteur (protection contre les chutes)

Pour une liste complète des politiques pertinentes, voir le rapport ESG 2021.

## Politique de santé et de sécurité

Notre politique de santé et de sécurité a été initialement approuvée en 2021 et révisée en 2022. Elle résume notre philosophie et notre approche de la gestion, notre objectif de zéro accident et blessure, et décrit les paramètres de notre programme de santé et de sécurité.

Les pratiques en matière de santé et de sécurité comprennent le cadre du processus « Near Miss ». Cette approche en trois étapes vise à responsabiliser tous les employés en ce qui concerne (1) l'identification des dangers via un système d'observation de la sécurité basé sur le comportement (SOSC), (2) la classification des dangers via la politique d'évaluation des dangers et (3) le signalement des incidents conformément à la politique d'enquête.

## Formation à la santé et à la sécurité

En 2022, nous avons mis en œuvre la politique de formation à la sécurité afin d'aider les employés à comprendre les risques liés au travail et à se préparer aux situations d'urgence. La plupart des employés du site reçoivent, au minimum, une formation sur :

- Premiers secours et réanimation cardio-pulmonaire,
- Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) 2015,
- Transport des marchandises dangereuses, Santé et sécurité des travailleurs en 4 étapes, et
- Sensibilisation des superviseurs à la santé et à la sécurité en 5 étapes.

Tous les employés du site et les sous-traitants sur place sont formés à la notification correcte des incidents et des accidents évités de justesse lors de l'orientation des nouveaux employés. Le manuel SSE est la principale ressource utilisée pour l'orientation des nouveaux employés. Les cadres et les superviseurs sont formés aux techniques d'investigation au cours de leur première année de travail, y compris la formation à l'analyse des causes profondes pour les chefs de secteur et les surintendants.

En 2022, nous avons conclu un partenariat avec un prestataire de formation des Premières nations pour dispenser à nos employés la formation de tronc commun pour les mineurs de surface. Cette formation couvre les trois modules obligatoires du tronc commun requis pour ceux qui travailleront dans un environnement de mine à ciel ouvert. Nous prévoyons de nous associer à nouveau à ce prestataire de formation en 2023 pour dispenser une formation sur les compétences des opérateurs d'équipements lourds.



## Plan d'intervention d'urgence

First Mining veille à ce qu'un plan d'intervention en cas d'urgence (PIU) soit en place pour faciliter une réponse coordonnée de notre personnel en cas d'urgence affectant notre société ou nos filiales. Tous les employés et les sous-traitants sont formés pour comprendre comment utiliser le plan d'intervention d'urgence et pour s'assurer qu'ils connaissent les plans d'évacuation et les points de rassemblement, l'emplacement des équipements de premiers secours et autres équipements d'urgence, ainsi que les moyens de communication. Nous avons établi un partenariat avec plusieurs compagnies d'aviation locales en cas d'évacuation d'urgence et nous travaillons à la mise en place d'une route permanente praticable en toute saison vers le site de Springpole.

## Performances en matière de santé et de sécurité

En 2022, nous avons frôlé l'accident lorsque l'un de nos employés a été victime d'un accident d'avion alors qu'il était transporté vers le site de Springpole. Cet accident n'a entraîné aucune blessure grave ni perte de temps, mais a mis en évidence la nécessité d'une norme d'aviation d'entreprise. Cette norme a été élaborée en 2022 et sera achevée et mise en œuvre en 2023.

Indicateur	2020	2021	2022
<b>Nombre de décès<sup>1</sup></b>	0	0	0
<b>Nombre total de cas d'accidents enregistrables<sup>2</sup></b>	0	0	0
<b>Trousse de premiers secours<sup>3</sup></b>	0	1	0
<b>Accidents avec arrêt de travail<sup>4</sup></b>	0	0	0
<b>Incidents évités de justesse<sup>5</sup></b>	0	0	0
<b>Incidents évités de justesse à fort potentiel<sup>6</sup></b>	0	0	1

Les données sur les performances en matière de santé et de sécurité concernent tous les employés de First Mining, y compris les travailleurs contractuels.

1 Morts ou blessures liées au travail ayant entraîné la mort d'employés sur la propriété active de la mine.

2 Comprend les cas de traitement médical, les cas de travail restreint, les blessures avec perte de temps, les blessures critiques, les maladies professionnelles enregistrables.

3 Les blessures ou maladies professionnelles qui sont traitées sur le lieu de travail, qui ne nécessitent pas de traitement médical pour lequel des frais sont encourus et qui n'entraînent pas l'absence de l'employé pendant plus d'une journée de travail.

4 Les lésions professionnelles qui entraînent la perte d'un ou plusieurs jours de travail prévu par l'entité ou des jours d'activité limitée ou restreinte pendant le travail.



# PROGRÈS DES PRIORITÉS 2022

Thème social	Priorité 2021	Performance 2022
<b>Relations avec les populations autochtones et les communautés</b>	Partager le projet d'EIE/EE en 2022 pour obtenir un retour d'information sur le travail technique effectué pour évaluer les effets potentiels et les mesures d'atténuation, ainsi que les avantages escomptés.	✓ <b>Terminé</b>
	Consultation en cours avec les communautés autochtones pour répondre aux commentaires et aux préoccupations concernant le projet EE et intégrer les intérêts et les préoccupations soulevés dans l'EE finale.	🔄 <b>En cours</b> : L'engagement et la consultation sur le projet d'EIE/EE sont menés tout au long de l'année 2023.
	Se concentrer sur l'augmentation de l'emploi local et autochtone et sur les possibilités d'approvisionnement à Springpole.	🔄 <b>En cours</b> : Les opportunités ont augmenté localement grâce à 3,4 millions de dollars de dépenses pour soutenir les entreprises locales et appartenant à des autochtones, soit une augmentation de près d'un million de dollars par rapport aux dépenses de 2021.
	Provide opportunity for Environmental Monitor and Community Liaison positions.	🔄 <b>En cours</b> : Possibilités offertes et mises à disposition lorsque l'intérêt a été suscité.
	Continuer à travailler avec les communautés sur les connaissances traditionnelles et les études d'utilisation des terres à prendre en compte dans la planification du projet.	🔄 <b>En cours</b> : Poursuite de la collaboration avec les communautés sur les connaissances traditionnelles et les études d'utilisation des terres à prendre en compte dans la planification du projet.
<b>Santé et sécurité des travailleurs</b>	Transformer l'orientation des nouveaux embauchés en un cours en ligne qui peut être suivi directement par le nouvel embauché, y compris l'approbation formelle et la reconnaissance par l'employé qu'il a reçu la formation.	🔄 <b>En cours</b> : L'orientation des nouveaux embauchés est mise à jour chaque année, voire chaque saison, en fonction des besoins du programme. La migration vers une orientation en ligne coïncidera avec le partenariat avec une société tierce de vérification des données.
	Établir des partenariats avec des membres de la communauté autochtone locale ou les embaucher, en tirant parti de leurs compétences et de leurs connaissances locales, pour dispenser une formation de base en matière de santé et de sécurité aux travailleurs du site du projet (sur la base des exigences légales provinciales en matière de santé et de sécurité).	✓ <b>Terminé</b> : Engagement d'un prestataire de formation des Premières nations pour dispenser la formation opérationnelle aux employés.  Le premier technicien environnemental de l'industrie minière a suivi le cours de moniteur environnemental offert par le Northern College.
	Créer une formation plus ciblée et axée sur les compétences, spécifique aux types d'emplois et spécialisée par le Northern College.	
	Commencer à suivre les heures de formation à la santé et à la sécurité dispensées aux employés.	🔄 <b>En cours</b> : Le suivi a été mis en œuvre et est effectué de manière régulière.



# PRIORITÉS 2023

Thème social	Priorité 2023
<b>Relations avec les populations autochtones et les communautés</b>	Continuer à soutenir les études communautaires concernant l'utilisation traditionnelle des terres et des ressources.
	Poursuivre les efforts de consultation en cours avec les communautés autochtones pour répondre aux commentaires sur le projet d'EIE/EE et intégrer les intérêts et les commentaires soulevés dans l'EIE/EE finale.
	Continuer à se concentrer sur l'augmentation des possibilités d'emploi et d'approvisionnement au niveau local et autochtone à Springpole.
	Continuer à participer et à promouvoir la sensibilisation et la collaboration avec le gouvernement et l'industrie dans le cadre de programmes sociaux qui favorisent la santé et le bien-être de la communauté.
	Soutenir les communautés indigènes locales pour qu'elles participent à l'examen et à la planification des projets.
	Organiser des séances de sensibilisation culturelle avec les employés.
<b>Santé et sécurité des travailleurs</b>	Créer une feuille de route visant à instaurer une culture de la sécurité positive à l'échelle de l'entreprise, qui inclura le développement de carrière et la formation des employés, la formation des dirigeants à la gestion des incidents et aux pratiques d'enquête, et la participation d'un membre de l'équipe de santé et de sécurité à la planification de l'étendue des travaux et à l'élaboration des contrats.
	Récompenser les comportements sûrs en créant un système d'observation de la sécurité basé sur le comportement.
	Entamer le processus d'obtention du certificat de reconnaissance (COR®) de l'Infrastructure Health & Safety Association of Ontario.
	Finaliser et mettre en œuvre la norme relative à l'aviation d'affaires.



# 05

## GOUVERNANCE

Présentation ESG	36
Diversité, équité & inclusion	39
Éthique et conformité	41
Avancement des priorités 2022	42
Priorités 2023	43

# GOUVERNANCE

First Mining s'engage à respecter des normes élevées en matière de gouvernance d'entreprise et reconnaît ses responsabilités inhérentes envers ses employés, ses actionnaires, les communautés et les gouvernements locaux, afin de s'assurer que ses activités sont menées de manière éthique et responsable. Nous examinons régulièrement nos pratiques et nous nous efforçons d'apporter des améliorations significatives afin d'atteindre et de maintenir ces normes de conduite et de surveillance.

Nous reconnaissons également que l'alignement de nos objectifs commerciaux sur les intérêts à long terme des communautés locales et de la société dans son ensemble est essentiel à notre réussite. La bonne gouvernance permet de s'assurer que notre entreprise joue un rôle important en catalysant le développement économique et le bien-être social des communautés locales et des gouvernements hôtes par la création d'emplois, la fourniture de biens et de services locaux, les investissements communautaires et le paiement d'impôts et de redevances.

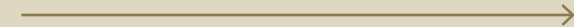


# VIGILANCE DE L'ESG

## Approche du conseil d'administration et de la direction

Les questions et stratégies ESG importantes sont discutées au niveau du conseil d'administration, conformément à la responsabilité du conseil d'administration en matière de supervision de la gestion. En 2022, la direction a commencé à rendre compte au conseil d'administration des principaux indicateurs ESG, notamment des événements liés à la santé et à la sécurité, de la consommation de carburant, de la consommation d'eau douce, de la diversité de l'emploi et des dépenses des autochtones.

Notre structure de gouvernance met l'accent sur une forte appropriation des questions ESG par les dirigeants, sous la houlette de notre directeur général, Daniel W. Wilton, de notre vice-président chargé de l'environnement et des relations avec les communautés, Stephen Lines, et de notre directrice financière, Lisa Peterson. Les questions ESG sont soulevées par ces membres de l'équipe de direction lors de chaque réunion du conseil d'administration.



## Connaissance collective des questions ESG au sein de l'équipe de direction de First Mining

### Keith Neumeyer, Président

Keith Neumeyer, président de First Mining, possède une grande expérience des questions financières, réglementaires, juridiques et comptables. Il est le fondateur, le président et le directeur de First Majestic Silver Corp, le président du comité de rémunération et un membre du comité d'audit et du comité de gouvernance d'entreprise et de nomination.



### Daniel W. Wilton Chef de la direction et Directeur

Daniel W. Wilton est notre chef de la direction et directeur de First Mining. Il est également directeur de South Star Mining Corp. et directeur de Providence Living (un fournisseur de soins résidentiels à but non lucratif). Il était auparavant directeur et vice-président de Providence Health Care (un fournisseur de soins de santé à but non lucratif) et possède une grande expérience des questions sociales et de gouvernance.



### Richard Lock, Directeur

Richard Lock est un directeur indépendant de First Mining. Il est actuellement président du comité de gouvernance d'entreprise et de nomination et membre du comité d'audit. Ingénieur des mines, il a plus de 30 ans d'expérience dans la gestion de projets, le développement et l'exploitation de grandes sociétés minières. Richard est également chef de la direction et directeur d'Oroco Resource Corp.



### Stephen Lines, Vice-président, Environnement et relations communautaires

Stephen Lines demeure responsable des questions environnementales et sociales liées à l'ESG. Il a 20 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de l'évaluation environnementale, de l'octroi de permis et des affaires autochtones et communautaires dans le cadre de grands projets miniers. Il a dirigé le processus d'évaluation environnementale pour le projet Hardrock de Greenstone Gold Mines, tout en gérant les activités d'autorisation et de relations avec les communautés. Il a occupé des fonctions au sein de De Beers Canada et a travaillé en tant que consultant et régulateur sur plusieurs grands projets miniers dans le nord du Canada.



### Leanne Hall, Directrice

Leanne Hall est une directrice indépendante de First Mining qui possède une solide expérience en matière d'engagement autochtone, et elle est membre du comité de rémunération. Elle est cheffe de la direction d'une société de conseil et de stratégie autochtone et a été cheffe nationale de la pratique des services à la clientèle autochtone de Deloitte Canada. Elle a participé au Competent Boards ESG Certificate Program en 2021.



### Lisa Peterson, Directrice financière

Lisa Peterson est comptable professionnelle agréée et a donné des conférences sur les questions ESG dans des établissements d'enseignement. Elle a participé et contribué à des séminaires sur l'ESG avec les Comptables professionnels agréés du Canada et des cabinets d'experts-comptables afin de se tenir au courant des nouvelles divulgations.



### Raymond Polman, Directeur

Raymond Polman est un directeur indépendant de First Mining et le président du comité d'audit. Il est comptable professionnel agréé et possède 35 ans d'expérience en comptabilité publique, en finance d'entreprise et en gestion des risques, dont 5 ans chez Rescan Environmental Services et 15 ans en tant que directeur financier de First Majestic Silver Corp. Il a participé à des séminaires sur la comptabilité ESG et les risques liés à l'industrie minière, et suit actuellement le programme d'accréditation ICD.D de la Rotman Business School.



### Samir Patel, Avocat général et secrétaire général

Samir Patel est un juriste spécialisé dans les valeurs mobilières qui gère la responsabilité quotidienne des processus de gouvernance d'entreprise et de l'information continue chez First Mining. Il possède une expérience variée en matière de valeurs mobilières, de financement, de pratiques de gouvernance, de droit des sociétés et de droit commercial.



## Risque d'entreprise

En décembre 2022, nous avons mis à jour le registre des risques de l'entreprise dans lequel nous avons identifié nos 20 principaux risques d'entreprise. Le registre des risques intègre les risques ESG dans le registre des risques au niveau de l'entreprise et dans le processus de gestion des risques. Les catégories de risques liés à l'ESG sont les suivantes :

- Environnement
- Communautés autochtones
- Santé et sécurité

Notre processus d'identification des risques d'entreprise a également pris en compte les risques stratégiques susceptibles d'affecter notre capacité à mettre en œuvre et à atteindre nos objectifs stratégiques. En conséquence, notre processus de planification stratégique intègre la prise en compte de ces risques dans les examens et révisions ultérieurs de notre plan stratégique.

## Politiques et mandats liés à l'ESG

Les documents de politique et de mandat suivants, élaborés à ce jour, sont disponibles sur le site web de First Mining :



### Politiques

[Politique de diversité](#)

[Politique environnementale](#)

[Politique relative aux peuples autochtones](#)

[Politique d'engagement des parties prenantes](#)

[Politique de dénonciation](#)

[Politique de divulgation et de communication](#)

[Politique d'atténuation des risques COVID-19](#)

[Politique d'actionariat](#)

[Politique de vote majoritaire](#)

[Politique relative aux opérations sur titres](#)



### Gouvernance

[Mandat du conseil d'administration](#)

[Code de conduite et d'éthique](#)

[Description du poste de président du conseil d'administration](#)

[Politique de notification préalable](#)

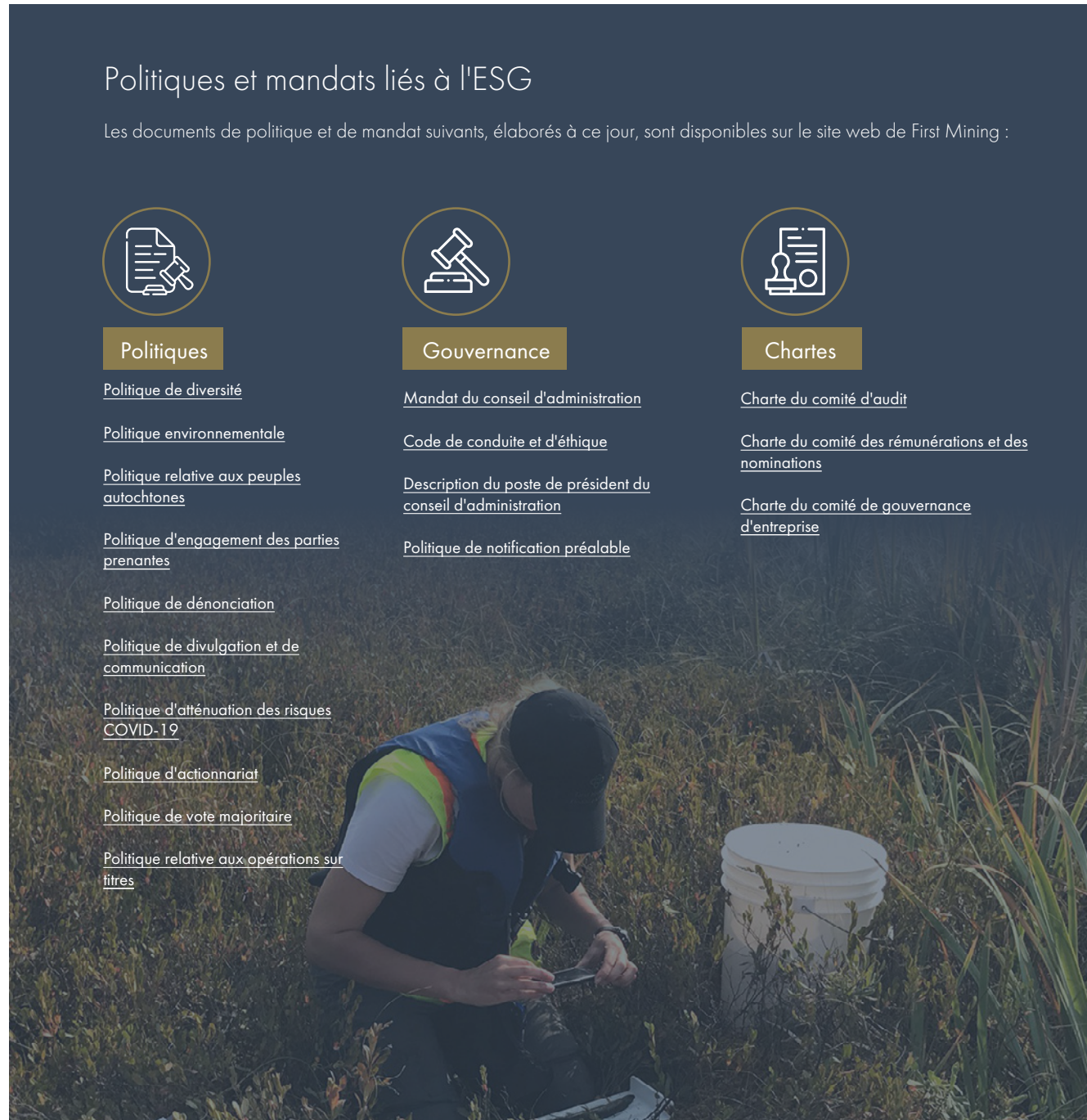


### Chartes

[Charte du comité d'audit](#)

[Charte du comité des rémunérations et des nominations](#)

[Charte du comité de gouvernance d'entreprise](#)





# DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

## L'approche de gestion

First Mining s'engage à promouvoir la diversité et l'inclusion à tous les niveaux sur le lieu de travail, au sein du conseil d'administration et parmi nos cadres et employés. Elle s'engage notamment à veiller à ce qu'il n'y ait pas de barrières systémiques ou de préjugés dans ses politiques, procédures et pratiques, et à ce que sa société et son personnel continuent de respecter et de valoriser les perspectives, les expériences, les cultures et les différences essentielles que possèdent ses administrateurs, ses dirigeants et ses employés.

La promotion d'un environnement de travail qui respecte et apprécie les différences de sexe, d'âge, d'origine ethnique, de religion, d'orientation sexuelle, de convictions politiques ou de handicap est un élément important de notre pratique de la bonne gouvernance d'entreprise. Les lignes directrices de notre politique de diversité s'appliquent aux administrateurs exécutifs et non exécutifs, ainsi qu'aux employés à temps plein, à temps partiel et occasionnels.

Nous nous sommes engagés à accroître la diversité en recrutant davantage de femmes, d'autochtones et de membres de minorités. Nous nous efforçons également d'accroître la participation des autochtones à nos projets miniers, en tant que contractants, et à notre entreprise, en tant qu'employés.

## Diversité du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration de First Mining, par l'intermédiaire du comité de gouvernance d'entreprise et de nomination, tient compte de la diversité (en fonction du sexe, de l'âge, de la géographie, des groupes minoritaires et des capacités/incapacités) dans ses critères d'identification et de sélection et lorsqu'il examine les candidats qualifiés pour les recommander en vue de leur nomination ou de leur élection au conseil d'administration et en tant que cadres dirigeants.

Pour nous aider à remplir ces critères, nous nous efforçons d'interviewer au moins un candidat issu des groupes sous-représentés, dont les femmes, pour chaque poste à pourvoir au sein du conseil d'administration. Actuellement, sur les cinq membres du conseil d'administration, il y a une femme. En septembre 2022, Lisa Peterson a rejoint l'entreprise en tant que directrice financière, ce qui fait d'elle la première femme issue d'une minorité à occuper un poste de direction au sein de l'entreprise.



### Structure actuelle du conseil d'administration de First Mining :

- Président
- Chef de la direction
- Quatre directeurs indépendants

### Comités du conseil d'administration<sup>1</sup> :

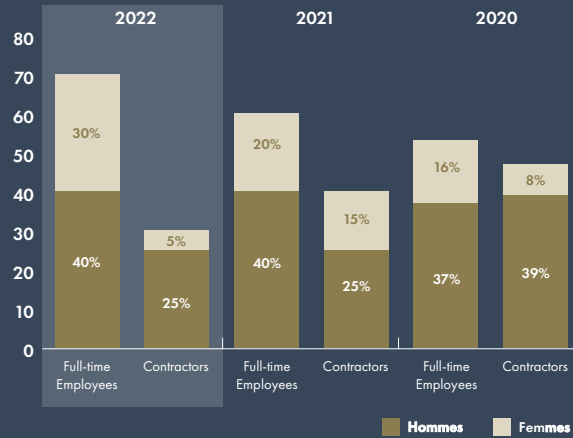
- Comité d'audit
- Comité de rémunération
- Comité de gouvernance d'entreprise et de nomination

<sup>1</sup> Tous les comités du conseil d'administration sont composés uniquement de directeurs indépendants

# DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DE L'ENTREPRISE

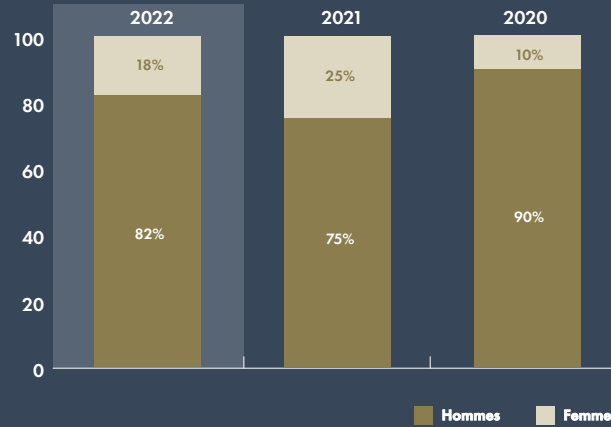
## Effectifs par sexe

répartis entre les employés à temps plein et les contractants



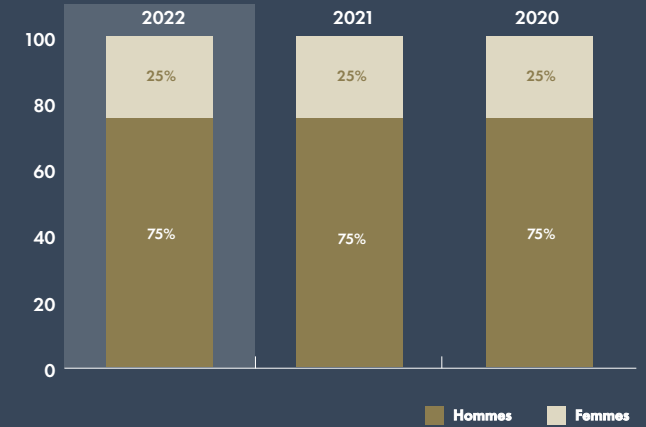
## Effectifs par sexe

Eau niveau de la direction générale<sup>1</sup>



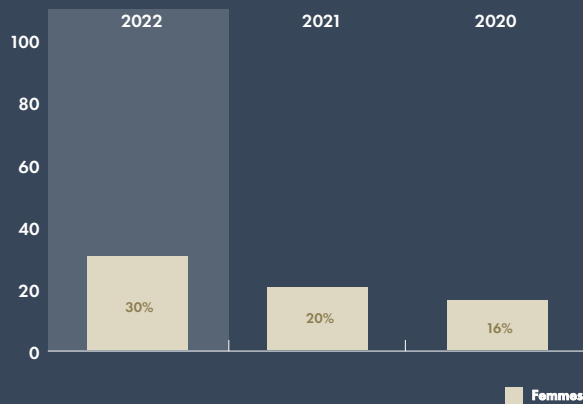
## Effectifs par sexe

au niveau du conseil d'administration

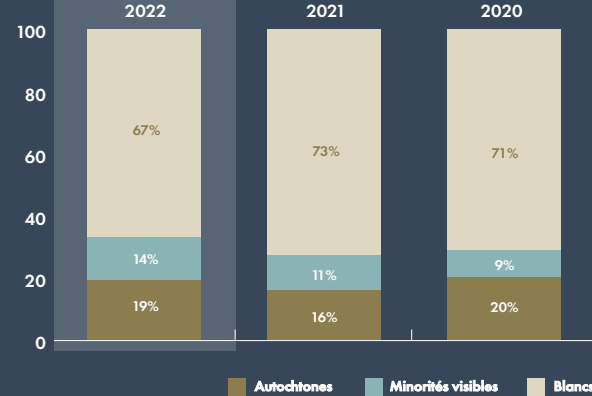


<sup>1</sup> La direction générale se réfère aux fonctions de directeur, de vice-président et d'administrateur.

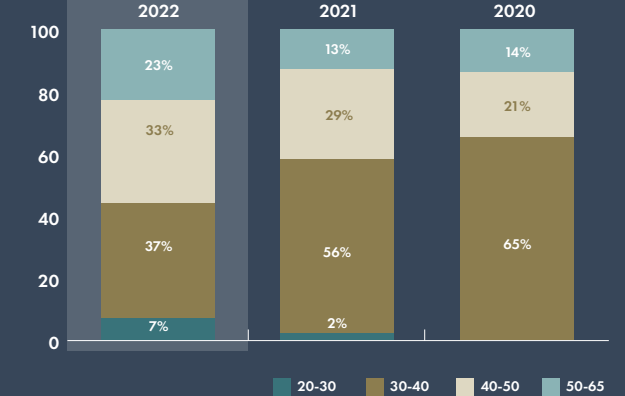
## Pourcentage de femmes employées d'une année sur l'autre



## Pourcentage de salariés par origine ethnique



## Effectif total par groupe d'âge



# ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

## L'approche de gestion

First Mining s'engage à agir de manière honnête et éthique, à encourager et à maintenir une culture d'intégrité et à se conformer à toutes les lois, règles et réglementations applicables.

## Code de conduite

Les principes directeurs de la conduite et de l'éthique que nous attendons de nos employés, administrateurs et dirigeants sont énoncés dans notre Code de conduite et d'éthique des affaires. Ce code a été approuvé par notre conseil d'administration en 2015. Nous prévoyons de le réviser et d'en publier une version actualisée en 2023.

Nous avons mis en place des politiques internes étendues et des exigences en matière de formation afin de garantir que nos activités de développement de projets, ainsi que nos bureaux régionaux et d'entreprise, fonctionnent dans le respect d'une éthique des affaires rigoureuse. Tous les employés sont formés à ces politiques, et des formations de mise à jour sont régulièrement nécessaires. Ces politiques dictent la conduite à adopter dans diverses situations et s'appliquent à tous les employés.

Chaque nouvel employé est tenu de signer un formulaire de reconnaissance lors de son embauche concernant le Code et les politiques de l'entreprise, et chaque employé est tenu de renouveler cet engagement au moins une fois par an afin d'affirmer la communication et la compréhension du Code et des politiques de l'entreprise.

## Contrôles des risques éthiques

First Mining a mis en place un processus de gestion des contrôles au niveau de l'entité pour gérer le risque lié à l'éthique des affaires. La direction effectue des tests de contrôle interne et engage un consultant indépendant en contrôle interne pour effectuer un examen de la conception de son contrôle interne afin de détecter d'éventuels problèmes/recommandations. Chaque année, la direction doit obtenir le procès-verbal de la réunion du comité d'audit qui documente l'approbation des états financiers de fin d'année et la discussion sur la conformité des contrôles internes. En 2022, une politique de dénonciation a été approuvée et adoptée par le conseil d'administration. Les employés ont été informés de son contenu et des affiches ont été placées sur les lieux de travail, indiquant les coordonnées des personnes à contacter pour signaler des plaintes par le biais d'une « ligne de confiance » anonyme. La politique est disponible sur notre site web.

<sup>1</sup> [2022 Corruption Perception Index](#).

## Lutte contre la corruption

First Mining et ses employés sont tenus de se conformer à la loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers (CFPOA), à la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (FCPA) et à toutes les lois locales anti-corruption qui peuvent être applicables.

Notre code de conduite et d'éthique professionnelle informe et guide nos employés en fournissant des définitions de la « corruption » et des « pots-de-vin » et en dressant une liste des circonstances dans lesquelles il est interdit d'offrir, de payer, de promettre ou d'autoriser tout paiement ou autre avantage à des fonctionnaires, à d'autres personnes ou à des tiers.

## Paiement des impôts et des redevances

Le Canada est classé 14e sur 180 pays dans l'indice de perception de la corruption 2022 de Transparency International.<sup>1</sup> Par conséquent, nos projets Springpole et Duparquet, situés respectivement en Ontario et au Québec, présentent un faible risque en matière d'éthique des affaires.

First Mining se conforme à la Loi canadienne sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (ESTMA), qui exige la déclaration publique des paiements aux gouvernements étrangers et nationaux supérieurs à 100 000 dollars. Nos rapports ESTMA sont disponibles sur notre site web.

# PROGRÈS DES PRIORITÉS 2022

Governance Topic	2021 Priority	2022 Performance
<b>Thème de gouvernance</b>	Faire de l'ESG un point permanent de l'ordre du jour des réunions régulières du conseil d'administration.	✔ <b>Terminé</b> : toutes les questions relatives à l'ESG sont examinées lors de chaque réunion du conseil d'administration.
	Établir un ensemble plus solide d'indicateurs ESG à communiquer au conseil d'administration, y compris les progrès concernant les dépenses dans les communautés autochtones, l'emploi des autochtones et les performances en matière de santé et de sécurité.	✔ <b>Terminé</b> : L'entreprise continue d'améliorer les rapports sur les indicateurs ESG, en mettant l'accent sur les données démographiques de l'entreprise, les dépenses avec les communautés autochtones et le développement de programmes de surveillance environnementale.
	Finaliser la mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques d'entreprise (y compris les risques ESG).	✔ <b>Terminé</b> : Le cadre de gestion des risques de l'entreprise a été mis à jour en 2022.
<b>Diversité, équité et inclusion</b>	Continuer à s'efforcer d'accroître la diversité, principalement en recrutant davantage de femmes, d'autochtones et de membres de minorités.	✔ <b>Terminé</b> : L'entreprise a amélioré sa démographie en 2022 par rapport à 2021 en recrutant davantage d'autochtones, de membres de minorités visibles et de femmes, et en nommant notamment la première femme membre d'une minorité à un poste de direction.
<b>Éthique et conformité</b>	Une politique et une procédure formelles de dénonciation des irrégularités ont été établies et approuvées par le conseil d'administration.	✔ <b>Terminé</b> : La politique de dénonciation a été approuvée et adoptée par le conseil d'administration le 24 mars 2022. La politique est disponible sur le site web de First Mining, les employés ont été informés de son contenu et des affiches ont été installées sur les sites de travail, indiquant les coordonnées des personnes à contacter pour signaler des plaintes par le biais d'une « ligne de confiance » anonyme.



# PRIORITÉS 2023

Nous nous engageons à améliorer continuellement nos pratiques de gouvernance et, à cette fin, nous avons identifié les priorités suivantes pour 2023.

Thème social	Priorité 2023
<b>Gouvernance du conseil d'administration</b>	<p>Suivre toute nouvelle question ESG émergente au niveau de la stratégie et de la gouvernance.</p> <p>Les indicateurs ESG seront communiqués au conseil d'administration tous les trimestres, y compris les progrès en matière de dépenses dans les communautés autochtones, l'emploi des autochtones et les performances en matière de santé et de sécurité.</p> <p>Examiner et contrôler le registre des risques de l'entreprise dans le cadre du processus d'amélioration continue. Les dix principaux risques du cadre de gestion des risques de l'entreprise (y compris les risques ESG) sont mis en évidence.</p>
<b>Diversité, équité et inclusion</b>	<p>Continuer à s'efforcer d'accroître la diversité, principalement en recrutant davantage de femmes et d'autochtones.</p>
<b>Éthique et conformité</b>	<p>Continuer à maintenir et à actualiser le code de conduite et d'éthique de l'entreprise, ses politiques et ses chartes, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• WPolitique de dénonciation</li> <li>• Politique de négociation des titres</li> <li>• Politique de divulgation et de communication</li> <li>• Politique de vote à la majorité</li> <li>• Charte du comité d'audit</li> <li>• Mandat du conseil d'administration</li> <li>• Charte du comité de rémunération</li> <li>• Charte du comité de gouvernance d'entreprise et de nomination</li> <li>• Autres politiques qui pourraient être exigées à l'avenir</li> </ul>





# 06

## ANNEXE

Tableau de données SASB consolidé	45
Mise en garde sur les déclarations prospectives	49

# TABLEAU DES DONNÉES CONSOLIDÉES DU SASB

Sujet SASB	Code SASB	Métrique comptable	Remarques	Références
<b>Environmental Metrics</b>				
<b>Émissions de gaz à effet de serre</b>	EM-MM-110a.1	Émissions mondiales brutes du champ d'application 1, pourcentage couvert par des réglementations limitant les émissions	La mine de Springpole n'étant ni en construction ni en production commerciale, une approche basée sur les carburants a été utilisée pour estimer les émissions de gaz à effet de serre des véhicules et du matériel de campement.	<a href="#">Changement climatique et gestion de l'énergie : Émissions de GES &amp; utilisation de l'énergie</a>
	EM-MM-110a.2	Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme pour gérer les émissions du champ d'application 1, des objectifs de réduction des émissions et analyse de la performance par rapport à ces objectifs.	Les objectifs de réduction du champ d'application 1 ne sont pas disponibles car aucun n'a été fixé.	<a href="#">Changement climatique et gestion de l'énergie : Émissions de GES &amp; utilisation de l'énergie</a>
<b>Air Quality</b>	EM-MM-120a.1	Émissions atmosphériques des polluants suivants : (1) CO, (2) NOx (à l'exclusion du N2O), (3) SOx, (4) particules (PM10), (5) mercure (Hg), (6) plomb (Pb) et (7) composés organiques volatils (COV).	Des données de référence pour ces polluants ont été recueillies afin de prévoir la qualité totale de l'air ambiant lorsque la mine sera opérationnelle.	<a href="#">Changement climatique et gestion de l'énergie : Qualité de l'air</a>
<b>Energy Management</b>	EM-MM-130a.1	(1) Énergie totale consommée, (2) pourcentage d'électricité du réseau, (3) pourcentage d'énergie renouvelable.	Les données quantitatives ne sont pas communiquées, mais nous suivons désormais la quantité de carburant utilisée.	<a href="#">Changement climatique et gestion de l'énergie : Performance</a>
<b>Water Management</b>	EM-MM-140a.1	(1) Total de l'eau douce prélevée, (2) total de l'eau douce consommée, pourcentage de chaque dans les régions où le stress hydrique de base est élevé ou extrêmement élevé.	Les données quantitatives ne sont pas disponibles. Un système de surveillance a été mis en place et le volume annuel de consommation d'eau douce sera communiqué.	<a href="#">Eau : Eau de contact collectée, recyclage et rejet</a>
	EM-MM-140a.2	Nombre d'incidents de non-conformité liés aux permis, normes et réglementations en matière de qualité de l'eau	Nous n'avons eu aucun incident de non-conformité lié aux permis, normes et réglementations en matière de qualité de l'eau.	<a href="#">L'eau</a>



Sujet SASB	Code SASB	Métrique comptable	Remarques	Références
<b>Gestion des déchets et des matières dangereuses</b>	EM-MM-150a.4	Poids total des déchets non minéraux générés	Les activités génératrices de déchets proviennent principalement du camp d'exploration et le volume total n'est pas disponible.	<a href="#">Résidus et déchets : Gestion des déchets</a>
	EM-MM-150a.5	Poids total des résidus produits	Non applicable car la mine de Springpole n'est pas encore en exploitation ou en construction. On estime que 140 mégatonnes (Mt) de résidus seront produites au cours de la durée de vie prévue de la mine, soit 12 ans..	<a href="#">Résidus et déchets : Plan de gestion des résidus</a>
	EM-MM-150a.6	Poids total des déchets rocheux générés	Non applicable car la mine de Springpole n'est pas encore en exploitation ou en construction.	<a href="#">Résidus et déchets : Plan de gestion des résidus</a>
	EM-MM-150a.7	Poids total des déchets dangereux produits	Les données relatives au poids total ne sont pas disponibles. Les activités génératrices de déchets proviennent principalement du camp d'exploration.	<a href="#">Résidus et déchets : Gestion des déchets</a>
	EM-MM-150a.8	Poids total des déchets dangereux recyclés	Les données relatives au poids total ne sont pas disponibles. Un système de surveillance a été mis en place pour contrôler et communiquer la quantité d'eaux usées déversées dans la station d'épuration. Les activités génératrices de déchets proviennent principalement du camp d'exploration.	<a href="#">Résidus et déchets : Gestion des déchets</a>
	EM-MM-150a.9	Nombre d'incidents graves liés à la gestion des matières et des déchets dangereux	Aucun incident significatif lié à la gestion des déchets n'est arrivé en 2022.	<a href="#">Résidus et déchets : Gestion des déchets</a>
	EM-MM-150a.10	Description des politiques et procédures de gestion des déchets et des matières dangereuses pour les opérations actives et inactives.	Aucune politique de gestion des déchets et des matières dangereuses n'est actuellement en place. Les procédures de gestion des déchets limitées au camp d'exploration sont décrites dans la section correspondante.	<a href="#">Résidus et déchets : Gestion des déchets</a>
<b>Impact sur la biodiversité</b>	EM-MM-160a.1	Description des politiques et pratiques de gestion de l'environnement pour les sites actifs	Voir la discussion dans la section citée dans la colonne « Référence » ci-contre.	<a href="#">Gouvernance : vigilance de l'ESG : Relatif à l'ESG Politiques et mandats</a>
	EM-MM-160a.2	Pourcentage de sites miniers où le drainage de roches acides est : (1) prévu, (2) activement atténué et (3) en cours de traitement ou d'assainissement.	Qualitative disclosure as Springpole mine is not yet operating or under construction.	<a href="#">L'eau: Collecte, recyclage et rejet de l'eau de contact</a>
	EM-MM-160a.3	Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables dans ou à proximité de sites ayant un statut de conservation protégé ou un habitat d'espèces en danger	Voir la discussion dans la section citée dans la colonne « Référence » ci-contre.	<a href="#">Utilisation des sols et biodiversité : Enquêtes sur la faune et la flore</a>





Sujet SASB	Code SASB	Métrique comptable	Remarques	Références
<b>Stockage des résidus Gestion des installations</b>	EM-MM-540a.1	Tableau d'inventaire des installations de stockage de résidus : (1) nom de l'installation, (2) emplacement, (3) statut de propriété, (4) statut opérationnel, (5) méthode de construction, (6) capacité de stockage maximale autorisée, (7) quantité actuelle de résidus stockés, (8) classification des conséquences, (9) date de l'examen technique indépendant le plus récent, (10) conclusions sur les matériaux, (11) mesures d'atténuation, (12) PPIU spécifique au site.	Données quantitatives basées sur des études incluses dans le processus d'évaluation environnementale, la mine de Springpole ne se trouvant pas encore en exploitation ou en construction.	<a href="#">Résidus et déchets : Plan de gestion des résidus</a>
	EM-MM-540a.2	Résumé des systèmes de gestion des résidus et de la structure de gouvernance utilisés pour contrôler et maintenir la stabilité des installations de stockage des résidus.	Voir la discussion dans la section citée dans la colonne « Référence » ci-contre.	<a href="#">Résidus et déchets : Plan de gestion des résidus</a>
	EM-MM-540a.3	Approche de l'élaboration de plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence (PPIU) pour les installations de stockage de résidus miniers	Voir la discussion dans la section citée dans la colonne « Référence » ci-contre.	<a href="#">Santé et sécurité des travailleurs : Plan d'intervention d'urgence</a>
<b>Mesures sociales</b>				
<b>Sécurité, droits de l'homme et droits des populations autochtones</b>	EM-MM-210a.1	Pas de conflit dans les environs de la mine	Aucun conflit dans les environs de la mine de Springpole.	N/A
	EM-MM-210a.2	Pourcentage de (1) réserves prouvées et (2) réserves probables dans ou à proximité de terres indigènes	100%	<a href="#">Engagement envers les populations autochtones</a>
	EM-MM-210a.3	Discussion sur les processus d'engagement et les pratiques de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, de droits des populations autochtones et d'opérations dans les zones de conflit.	Voir la discussion dans la section citée dans la colonne « Référence » ci-contre.	<a href="#">Engagement envers les populations autochtones</a>
<b>Relations communautaires</b>	EM-MM-210b.1	Discussion sur le processus de gestion des risques et des opportunités liés aux droits et aux intérêts de la communauté	Voir la discussion dans la section citée dans la colonne « Référence » ci-contre.	<a href="#">Relations avec les populations autochtones et les communautés : Principaux sujets d'intérêt ; avantages économiques et sociaux</a>
	EM-MM-210b.2	Nombre et durée des retards non techniques	No non-technical delays were experienced.	N/A
	Non-SASB metric	Investissement communautaire total	En 2022, les dons de First Mining Gold en matière de parrainage et d'investissements communautaires ont été évalués à 48 000 dollars. First Mining a contribué à hauteur de 725 000 dollars au soutien des capacités des communautés autochtones.	<a href="#">Engagement des populations autochtones : mise à jour des résultats pour 2022</a>
	Non-SASB metric	Dépenses locales en biens et services	First Mining a acheté pour plus de 3,48 millions de dollars de biens et de services au niveau local, y compris auprès d'entreprises autochtones.	
<b>Relations professionnelles</b>	EM-MM-310a.1	Pourcentage de la main-d'œuvre active couverte par des conventions collectives, réparti entre les travailleurs américains et étrangers	En raison de la taille de l'entreprise, aucune convention collective n'a été mise en place pour les employés. Ces conventions seront mises en œuvre au fur et à mesure de la croissance de l'entreprise.	<a href="#">Social : Progrès des priorités 2022</a>
	EM-MM-310a.2	Nombre et durée des grèves et des blocages	Il n'y a pas eu de grève ni de blocage.	N/A



Sujet SASB	Code SASB	Métrique comptable	Remarques	Références
<b>Santé et sécurité du personnel</b>	EM-MM-320a.1	Taux d'incidence global MSHA, (2) taux de mortalité, (3) taux de fréquence des accidents évités de justesse (FAEJ) et (4) nombre moyen d'heures de formation en matière de santé, de sécurité et d'intervention d'urgence pour (a) les employés à temps plein et (b) les employés contractuels.	Voir la discussion dans la section citée dans la colonne « Référence » ci-contre.	<a href="#">Santé et sécurité des travailleurs : Performances en matière de santé et de sécurité</a>
<b>Mesures de gouvernance</b>				
<b>Éthique des affaires et transparence</b>	EM-MM-510a.1	Description du système de gestion pour la prévention de la corruption et des pots-de-vin tout au long de la chaîne de valeur	Voir la discussion dans la section citée dans la colonne « Référence » ci-contre.	<a href="#">Éthique et conformité : Paiement des impôts et des redevances</a>
	EM-MM-510a.2	Production dans les pays qui ont les 20 rangs les plus bas dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International	Aucun, le Canada se classe 14e sur 180 pays dans l'indice de perception de la corruption 2022 de Transparency International.	<a href="#">Ethics &amp; Compliance: Anti-Bribery and Anti-Corruption</a>
<b>Diversité, équité et inclusion</b>	Non-SASB metric	Effectif par sexe (1) effectif total : employés à temps plein et contractuels, (2) cadres supérieurs (cadres supérieurs, directeurs et vice-présidents), (3) conseil d'administration indépendant, (4) nouvelles embauches	Voir la discussion dans la section citée dans la colonne « Référence » ci-contre.	<a href="#">Données démographiques de l'entreprise</a>
	Non-SASB metric	Pourcentage d'employés par appartenance ethnique : autochtones, minorités visibles, personnes handicapées, blancs.		<a href="#">Données démographiques de l'entreprise</a>
	Non-SASB metric 0.1917	Pourcentage de salariés par tranche d'âge		<a href="#">Données démographiques de l'entreprise</a>
<b>Mesures de l'activité de la SASB</b>				
<b>Mesures de l'activité</b>	EM-MM-000.A	Production de (1) minerais métalliques et (2) produits métalliques finis	Actuellement sans objet, car les mines d'or Springpole et Duparquet ne sont pas exploitées ou en cours de construction.	N/A
	EM-MM-000.B	Nombre total de salariés, pourcentage de sous-traitants	Nombre total d'employés et de sous-traitants en 2022 : 70 % d'employés à temps plein et 30 % de sous-traitants ; 2021 : 60 % d'employés à temps plein et 40 % de sous-traitants.	<a href="#">Données démographiques de l'entreprise</a>

# MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PRÉVISIONNELLES

Le présent rapport ESG contient des « informations prévisionnelles » et des « déclarations prévisionnelles » (collectivement, les « déclarations prévisionnelles ») au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, sont des déclarations prospectives et sont basées sur des attentes, des estimations et des projections à la date du présent rapport ESG. Toute déclaration qui implique une discussion concernant des prédictions, des attentes, des croyances, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses, des événements ou des performances futurs (en utilisant souvent, mais pas toujours, des expressions telles que « planifie », « s'attend à », « est attendu », « budget », « prévu », « estime », « prévoit », « a l'intention de », « anticipe » ou « croit » (y compris des variations négatives) de ces mots et expressions, ou déclare que certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « seraient » ou « seront » pris, réalisés ou atteints ne sont pas des déclarations de faits historiques et peuvent être des déclarations prospectives. Dans le présent rapport ESG, les déclarations prospectives concernent, entre autres, les points suivants : l'engagement avec les contreparties de tous les intérêts stratégiques et redevances de First Mining Gold pour comprendre les impacts potentiels des ESG ; l'ampleur ou la qualité des gisements minéraux ; l'avancement prévu des propriétés ou des programmes minéraux ; les opérations futures ; les perspectives d'exploration futures ; l'achèvement et le calendrier du processus d'évaluation environnementale pour le projet Springpole ; les possibilités futures de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du projet Springpole ; la réalisation d'une analyse plus détaillée des technologies d'assistance électrique au transport au cours de l'année 2022 et l'évaluation des solutions de rechange en matière d'alimentation électrique pour le projet Springpole ; l'élaboration de mesures d'atténuation de la qualité de l'air afin de s'assurer que les exigences réglementaires sont respectées ; la portée, le calendrier et l'achèvement d'une étude de faisabilité pour le projet Springpole ; la durée de vie prévue du projet Springpole et la quantité de résidus qui seront produits pendant cette période ; l'intention de First Mining de charger un comité d'examen technique indépendant d'examiner la conception proposée de la CDF une fois qu'elle sera terminée ; les plans de traitement et de gestion de l'eau de First Mining, ainsi que ses plans d'assèchement contrôlé d'une zone du lac Springpole ; les plans de travail environnementaux de First Mining pour 2022 ; les plans de First Mining pour 2022 dans les domaines des relations autochtones et communautaires et de la santé et de la sécurité des travailleurs ; les priorités de First Mining en matière de gouvernance pour 2022, y compris ses plans de publication d'une version mise à jour de son code de conduite et d'éthique d'ici la fin de 2022 ; l'avancement prévu du projet Springpole et les perspectives d'exploration futures ; et le potentiel de croissance future de First Mining.

Ces déclarations prévisionnelles, ainsi que toutes les hypothèses sur lesquelles elles reposent, sont faites de bonne foi et reflètent notre jugement actuel quant à l'orientation de nos activités. La direction estime que ces hypothèses sont raisonnables. Les informations prévisionnelles impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, la performance ou les réalisations de First Mining Gold soient matériellement différents des résultats futurs, de la performance ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par les informations prévisionnelles. Ces facteurs comprennent, entre autres les risques liés à la nature spéculative des activités de First Mining ; le stade de développement de First Mining ; la situation financière de First Mining ; les variations possibles de la minéralisation, de la teneur ou des taux de récupération ; les résultats réels des activités d'exploration en cours ; les résultats réels des activités de remise en état ; les conclusions des évaluations économiques futures ; les risques liés à l'intégration de l'entreprise ; les fluctuations des conditions macroéconomiques générales ; les fluctuations des marchés des valeurs mobilières ; les fluctuations des prix au comptant et à terme de l'or, de l'argent, des métaux de base ou de certaines autres matières premières ; les fluctuations des marchés des devises (comme le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain) ; les changements au niveau des gouvernements nationaux et locaux, de la législation, de la fiscalité, des contrôles, des réglementations et des développements politiques ou économiques ; les risques et dangers associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière (y compris les risques environnementaux, les accidents industriels, les pressions de formation inhabituelles ou inattendues, les effondrements et les inondations) ; l'incapacité d'obtenir une assurance adéquate pour couvrir les risques et dangers ; l'existence de lois et

de règlements susceptibles d'imposer des restrictions à l'exploitation minière ; les relations avec les employés ; les relations avec les communautés locales et les populations autochtones et les réclamations de ces communautés et populations ; la disponibilité de coûts croissants associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre ; la nature spéculative de l'exploration et du développement miniers (y compris les risques liés à l'obtention des licences, permis et approbations nécessaires de la part des autorités gouvernementales) ; les titres de propriété ; et les risques supplémentaires décrits dans la notice annuelle de First Mining pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, déposée auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières sous le profil SEDAR de First Mining à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). First Mining met en garde contre le fait que la liste précédente des facteurs susceptibles d'affecter les résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs du présent rapport ESG n'est pas exhaustive.

Bien que les énoncés prévisionnels contenus dans le présent rapport ESG soient basés sur ce que la direction de First Mining Gold estime, ou croyait à l'époque, être des hypothèses raisonnables, First Mining ne peut garantir à ses actionnaires que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prévisionnels, car il peut y avoir d'autres facteurs qui font que les résultats ne sont pas anticipés, estimés ou prévus. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont faites à la date du présent rapport ESG et First Mining décline toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements ou de résultats futurs, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent. Il n'y a aucune garantie que les informations prévisionnelles se révèlent exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer matériellement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux informations prévisionnelles associées aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière (y compris les risques environnementaux, les accidents industriels, les pressions de formation inhabituelles ou inattendues, les effondrements et les inondations) ; à l'incapacité d'obtenir une assurance adéquate pour couvrir les risques et les dangers ; à l'existence de lois et de règlements susceptibles d'imposer des restrictions à l'exploitation minière ; aux relations avec les employés ; aux relations avec les communautés locales et les populations indigènes et aux réclamations de ces dernières ; la disponibilité de coûts croissants associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre ; la nature spéculative de l'exploration et du développement miniers (y compris les risques liés à l'obtention des licences, permis et approbations nécessaires de la part des autorités gouvernementales) ; les titres de propriété ; et les risques supplémentaires décrits dans la notice annuelle de First Mining pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 déposée auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières sous le profil SEDAR de First Mining à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). First Mining met en garde contre le fait que la liste précédente des facteurs susceptibles d'affecter les résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs du présent rapport ESG n'est pas exhaustive.

Bien que les énoncés prévisionnels contenus dans le présent rapport ESG soient basés sur ce que la direction de First Mining Gold estime, ou croyait à ce moment-là, être des hypothèses raisonnables, First Mining ne peut garantir à ses actionnaires que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prévisionnels, car il peut y avoir d'autres facteurs qui font que les résultats ne sont pas anticipés, estimés ou prévus. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont faites à la date du présent rapport ESG et First Mining décline toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements ou de résultats futurs, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent. Il n'y a aucune garantie que les informations prospectives se révèlent exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer matériellement de ceux anticipés dans ces déclarations. En conséquence, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux déclarations prévisionnelles.



POUR PLUS D'INFORMATIONS ET DE COMMENTAIRES

Veillez consulter notre site web ESG [First Mining Gold: Vue d'ensemble](#).

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur ce rapport ESG. Veillez envoyer vos commentaires ou vos questions à : [info@firstmininggold.com](mailto:info@firstmininggold.com).